

# Université des Femmes



## CHRONIQUE

N°3

mars/avril 1983  
périodique bimestriel

---

**Des hommes  
à l'Université  
des Femmes**

---

**Sommes-nous tous  
des Baruyas?**

---

**Procès C.V.O.**

---

## Chronique

place Quetelet, 1a  
1030 Bruxelles  
Tél. 02121961 07

### Equipe

Françoise Hecq  
Martine La Haye  
Hedwige Peemans-Poullet  
Geneviève Simon  
Christine Jonckheere  
Edith Rubinstein  
Suzy Deigner  
Anne Kervyn  
Nadine Plateau  
Nadine Masselos  
Fanny Filosof  
Madeleine Denis  
Marina De Ridder

### Mise en page

Chantal Bouly

### Photocomposition

Johan Buyens

### Impression

I.D.I.

15, rue du Méridien  
1030 Bruxelles

**Chronique** paraît 6 fois l'an

**Chronique** est envoyée aux abonnés

Abonnement : 500 F par an,  
compte CGER 001-1118659-34.

**Chronique** est en vente au numéro

à Bruxelles dans les librairies

La Rabouilleuse

Dulle Griet

Librairie de Rome

Libris

Corman

Macondo

**Chronique** peut, sur demande adressée  
à l'Université des Femmes, vous être  
envoyée par la poste.

Prix par numéro : 150F,

compte CGER 001-1118659-34.

**Chronique** est éditée avec l'aide  
de la



Les Rabouilleuses

221 Chée d'Ixelles-1050 Bruxelles

T. 02/648 43 18

RoSa

62 Bondgenotenstraat-1190 Brussel

T. 02134.7 24 77

**Chronique** est le magazine  
de l'Université des Femmes.

Elle contient :

- des articles généraux sur la condition  
des femmes en Belgique et ailleurs,  
des interviews, des reportages,...

- aussi des renseignements sur le  
programme de l'Université des Femmes  
(dates, présentation des cours, éléments  
de bibliographie, comptes rendus,  
réflexions, échos des débats,...) et sur  
le Centre de documentation (livres  
acquis et reçus, critiques de livres,...)

- enfin, toutes les petites informations  
que nous cherchons partout: les livres  
importants récemment parus, l'évolution  
de nos luttes, des repères sur les lois,  
des positions politiques,...

- et, pour marier le sérieux et l'agréable,  
des petits faits, à croquer comme  
des zakouskis...

Dans **Chronique**, vous pouvez prendre  
la parole. Ecrivez-nous.

## Activités de l'Université des Femmes

### Cours

Thème : "Le pouvoir"

Voir le programme dans la Chronique,  
page 5.

### Lectures. Rencontres.

Le premier mardi du mois, à 12h15.

Présentation et discussion de livres  
récents (animé par Martine La Haye)

### Groupes de réflexion

Des groupes de réflexion sont créés  
sur demande. Un groupe "Femmes et  
tiers monde" est prévu.

### Centre de documentation

La bibliothèque est ouverte tous les jours  
sauf le samedi, de 12h à 17h. Le jeudi  
elle est ouverte jusqu'à 19h.

Consultation de livres, revues,  
documents, bibliographies.

Informations et assistance pour travaux  
et mémoires.

### Renseignements pratiques

Sauf indication contraire, toutes les  
activités ont lieu dans les locaux de  
l'Université des Femmes

place Quetelet, 1a

1030 Bruxelles

Tél. 02121961 07

### Participation aux frais

Pour toutes les activités

de l'année : 1.500F.

Par séance : 100F.



Les activités de l'Université des Femmes  
sont réalisées avec l'appui du Ministère  
de la Communauté Française et de la  
Commission Française de la Culture.



En trop. Il suffit que dans nos sociétés apparaissent des manques pour que nous, femmes, soyons "en trop".

### **Trop de petites Chinoises...**

Ces indésirables que déjà, en cas de famine, on jetait aux cochons dans nos Chines de Pearl Buck, avaient été quelque peu réhabilitées, voire choyées durant quelques "lunes" dans la Chine des médecins aux pieds nus et des femmes "égales", souvent même mises en affiche comme porteuses de la Révolution. Ces inventeuses de "bouilloires" bricolées dans des coopératives de quartier rêvaient d'occuper cette "moitié du ciel" qui leur était soudain donnée... Elles ne sont déjà plus la moitié de la terre. Il "naissait" trop de filles dans la Chine d' "un enfant par couple, c'est tellement mieux". Il en "naît" déjà moins. On ne bande plus les pieds des petites Chinoises. On les tue.

### **Trop de travailleuses...**

... quand le travail se fait rare au point même que celui qui était notre lot avant la crise, c'est-à-dire le plus répétitif, le plus mal payé, le plus ingrat, le plus précaire, nous est aujourd'hui retiré. Plutôt que des solutions à la Concord Lighting, c'est-à-dire le partage du travail disponible entre tous et toutes, des hommes –qu'ils soient patrons ou délégués syndicaux– préfèrent la solution à la *Bekaert-Cockerill*: les femmes dehors, les hommes –ces vrais pourvoyeurs de notre nourriture terrestre– à leur place, et mieux payés.

Et de quoi nous plaindrions-nous? N'avons-nous pas assez de travail gratuit à fournir, d'amour à donner, d'éducation à parachever?

Avouons que nous nous sommes montrées particulièrement naïves quand nous avons exigé la mixité des emplois. Nous avons, dans notre générosité, ouvert aux hommes la porte de "nos territoires"; eux, ils ont entrebâillé la leur, et nous voilà envahies, faute d'avoir préservé nos acquis.

Les infirmiers remplacent les infirmières, les instituteurs les institutrices, jusqu'aux "frebeliens" –ces "nouveaux pères" de l'enseignement– qui se découvrent tout à coup des trésors de tendresse à offrir aux enfants.

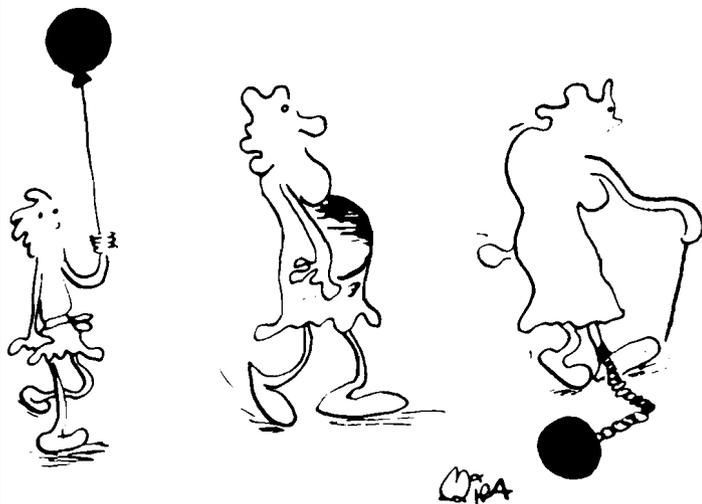
### **Trop de chômeuses...**

... quand se vident les caisses des allocations de chômage, que nous avons pourtant équitablement alimentées. C'est la chasse aux nouvelles sorcières: "les chômeuses de longue durée". Elles habitent des régions où les usines se ferment une à une parce que la crise, c'est aussi le travail-transformation-de-la-marchandise qui émigre vers les pays où le travail des femmes est encore moins cher. Elles cohabitent avec un homme qui est soit un travailleur –alors, que diable, un peu de solidarité, un seul salaire suffit–soit un chômeur lui-même, pauvre cohabitant qui prendra le grade de "chef de famille" quand sa moitié, exclue, perdra celui de cohabitante pour n'être plus rien... qu'une demandeuse d'emploi.

Pourtant, de nos révoltes faites au cours des années de vaches grasses sont nées de nouvelles lois. Théoriquement, elles nous protègent. Pratiquement, elles sont bafouées, et nous errons de "Droits de l'homme" en "Tribunal de Strasbourg" pour les faire respecter.

Notre énergie, il nous faut la canaliser pour ne pas reculer ici, pour nous maintenir là. Et en même temps, nous battre pour des lois qui ne changent pas, telle celle qui pénalise l'avortement, ou qui changent mal, telle celle qui punit le crime de viol.

L'équipe de <i>Chronique</i> .....	2
Qu'est-ce que <i>Chronique</i> ? .....	2
Pré-texte .....	3
Programme de l'université des Femmes .....	4
Témoignage/ La Caisse des Veuves et Orphelins .....	6
Sommes-nous tous des <i>Baruyas</i> ? .....	8
Les sauvettes d'Edith... et les autres .....	10
Renée Rohr: sculptrice? .....	12
Féministes/ De la mixité à l'université des Femmes .....	14
De la mixité au <i>Women Overseas for Equality</i> .....	16
Attentives... au travail .....	17
au mouvement des femmes .....	18
à l'avortement .....	20
aux femmes d'ailleurs .....	22
au sexisme .....	24
en bref .....	25
Lire .....	26
Incomplètes .....	30



## MANIFESTATION FEMMES CONTRE LA CRISE

samedi 5 mars 1983, à 14h.  
Rassemblement place Rogier  
Bruxelles

La manifestation sera conduite  
par les femmes en lutte de  
Bekaert-Cockerill, Concord Lighting  
et des Galeries Anspach.

## Séminaire "Femmes et tiers monde" (collectif)

Suite à la première séance du Séminaire "Femmes et tiers monde" qui s'est tenue le 13 janvier, les femmes présentes ont décidé de se réunir en groupes de travail. Toute personne intéressée peut choisir entre les divers groupes et sous-groupes suivants :

### GROUPE 1

Femmes du tiers monde en milieu **rural**  
1. Approche par les luttes concrètes  
2. Approche globale

### GROUPE 2

Femmes et industrialisation  
1. Approche par les luttes concrètes.  
2. Approche globale.

### GROUPE 3

Religion et **femmes** immigrées.

### Contact général

Myriam Van Damme, rue Marie-Henriette, 57 à 1050 Bruxelles.

### Contact du groupe 1

Claire Dumon (513 9060 - bureau)  
Myriam Gérard (735 60 50 - bureau) et 21537 60 (privé)

### Contact du groupe 2

Kathleen Steels et Martine Van Dooren (513 9060 - bureau  
et 648 20 19 - Martine).

### Contact du groupe 3 :

Isabelle Eustaze (539 38 12)

Si vous désirez obtenir des informations sur les objectifs, démarches, etc., vous pouvez obtenir le compte rendu de la première rencontre en téléphonant ou en écrivant à l'université des Femmes. Il est essentiel que vous contactiez chacune des femmes ayant une expérience de cette problématique, soit directement - parce qu'elles sont elles-mêmes immigrées, réfugiées politiques, ... -, soit indirectement.

Date à retenir: le jeudi 10 mars, à 20 h., conférence de Nalini Nayak (voir dans programme des conférences).

Nous avons aussi en projet l'idée d'entrecouper les séances des groupes de travail ou des séminaires proprement dits par des **projections** de films et vidéos. A partir de ce matériel, un travail de décryptage de notre regard pourrait se faire... de façon aussi ludiquement sérieuse que possible. Tout ceci doit encore se préciser.

A ce sujet, vous pouvez contacter **Violaine de Villers**, chausseée de Watermael, 16 à 1160 Bruxelles - Tél. 660 77 06.

## CALENDRIER

### Mars/Avril

**Jeudi 3 mars, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **POUVOIR, ARGENT, SOCIÉTÉ**

par Pierre Desmarez, sociologue.

Après avoir brièvement rappelé le rôle de la monnaie dans une société caractérisée par l'existence d'un rapport salarial, Pierre Desmarez formulera quelques hypothèses sur la spécificité des positions des femmes dans la structure de pouvoir ainsi définie.

Les formes sociales de la distribution, l'accès à la monnaie, les processus qui structurent le marché du travail et la frontière entre "activité" et "inactivité" seront examinés dans leurs relations avec la dynamique de l'équivalent général.

**Jeudi 10 mars, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **REGARD CRITIQUE**

#### **SUR LA SITUATION DE LA FEMME EN INDE**

par Nalini Nayak, coordinatrice du programme d'organisation communautaire dans le district de Trivan Drum - Etat de Kerala, Inde (Formation et animation de groupes, principalement féministes).

*Dans le cadre du séminaire "Femmes et tiers monde"*

La mise sur pied d'un programme de formation pour les femmes, conjointe à des réunions hebdomadaires organisées par une équipe animatrice, dans un village de pêcheurs du sud de l'Inde, a permis d'aborder tous les problèmes auxquels les femmes sont confrontées chaque jour.

Des changements apparaissent rapidement quant au rôle joué par les femmes dans la communauté.

**Jeudi 17 mars, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **POUVOIR ET ARGENT DANS LA FAMILLE**

par Martine La Haye,

Membre de l'Université des Femmes, historienne.

Les femmes estiment souvent qu'elles ont un rapport difficile à l'argent. Quand elles vivent en couple, comment cela se passe-t-il?

Que représente l'argent dans le couple?

Le couple a-t-il changé son rapport à l'argent ?

Comment passer du rapport d'argent au rapport de pouvoir?

Celui qui gagne l'argent a-t-il le pouvoir ?

Un salaire signifie-t-il toujours l'autonomie ?

**Comment** se prennent les décisions économiques, se règlent les questions financières dans le couple ?

A travers diverses enquêtes, écrits de femmes et études théoriques, nous essayerons de dégager les attitudes mentales et les comportements des femmes, qu'elles restent au foyer ou qu'elles exercent un métier selon les différents milieux sociaux et les classes d'âges.

**Jeudi 24 mars, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **ARGENT ET AUTONOMIE DE LA FEMME**

par Hedwige Peemans-Poullet,

Membre de l'université des Femmes; historienne.

Le sujet n'est-il pas anachronique? Ne faut-il pas plutôt parler aujourd'hui du manque d'argent et du manque d'autonomie des femmes? Les nouvelles tendances écologistes n'invitent-elles pas les femmes à renoncer à des exigences proclamées haut et fort dans les premiers temps du féminisme?

Il est urgent de repenser ce problème.

**Jeudi 21 avril, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **LE COMPLEXE DE CENDRILLON**

par Patricia Niedzwiecki, qui fait une recherche sur la discrimination sexiste dans le langage parlé comme dans la langue écrite ("Langage et Femmes").

Le complexe de Cendrillon de "Colette Dowling" développe le thème d'une femme "non colonisée" et autonome, qui réussit dans la vie et vit de manière indépendante, pour malheureusement retomber et se replonger dans la vie de femme au foyer en se remettant ainsi dans une position de dépendance, parce qu'elle a l'impression de perdre son identité.

De là, on se pose la question de savoir pourquoi un tel revirement. Cette réflexion servira de point de départ à une discussion générale au cours de laquelle les femmes pourront parler de leur propre expérience.

**Jeudi 28 avril, à 20h30**

la, place Quetelet, 1030 Bruxelles

#### **ANARCHIE ET FÉMINISME**

par Antje Reyniers, auteur d'une recherche sur l'image de la femme dans l'affiche de la Belle Epoque.

L'anarcho-féminisme comme mouvement politico-féministe n'est, jusqu'à maintenant, pas encore très connu dans le mouvement des femmes européen. Néanmoins, l'anarcho-féminisme présente une analyse large et intéressante concernant la position et l'oppression de la femme dans notre société.

L'exposé résumera les aspects historiques de l'anarcho-féminisme (théories de Emma Goldman et des Mujeres Libres espagnoles), les théories et actions contemporaines de l'anarcho-féminisme, la position des féministes dans le mouvement anarchiste, et les liaisons qui existent sans doute avec le féminisme radical.

L'anarcho-féminisme est, autrement dit, un mouvement qui veuf par son analyse politique, réaliser une révolution dans la société et renverser le système oppressif du patriarcat.

## La C.V.O. : Caisse des Veuves et Orphelins

La Caisse des Veuves et des Orphelins fait partie du système de Sécurité Sociale des Services Publics.

Elle a été créée pour dispenser des pensions de survie et des allocations d'orphelins aux épouses et enfants des seuls fonctionnaires masculins décédés.

Cette caisse est alimentée par une cotisation de 7% calculée sur la rémunération mensuelle brute non plafonnée de tous les agents des Services Publics.

Quelque 250.000 femmes agents de l'Etat, soit 30% des effectifs, versent chaque année, en pure perte, pas moins de 5 milliards. Une femme qui travaille pendant 33 ans à l'Etat verse dans les deux millions à cette caisse.

La C.V.O. est largement bénéficiaire et sert de plus en plus souvent de "tirelire" quand l'Etat a besoin d'argent. De 1979 à 1982 l'Etat a prélevé quelques 16 milliards (crise oblige) sur le dos de ceux qui cotisent.

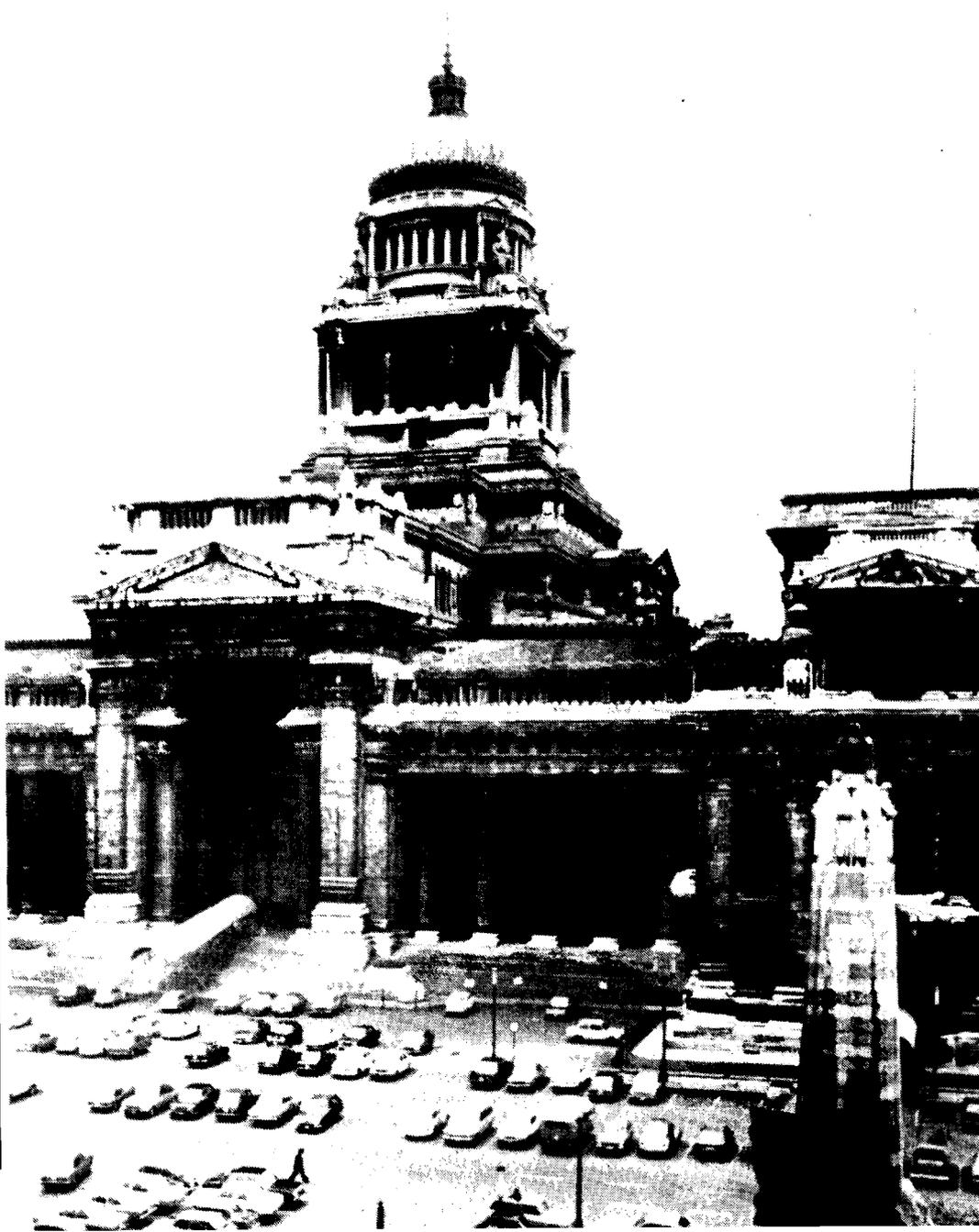
Mars 1981 : deux femmes assignent l'Etat et réclament la restitution des retenues effectuées par la caisse en invoquant le principe de l'"enrichissement sans cause".

Décembre 1982 : une des deux affaires est plaidée devant la deuxième chambre civile du tribunal de première instance. Cette fois-ci, outre la restitution des retenues, est réclamée une somme de 100.000 F pour le dommage moral. Le jugement n'a jusqu'ici pas été rendu.

### On sait depuis longtemps...

Je suis professeur dans l'Enseignement Officiel depuis quinze ans, et je sais depuis une dizaine d'années que la C.V.O., à laquelle chaque mois «on me fait cotiser», ne versera jamais un sou à mon mari et à mes enfants si je viens à mourir. Il m'a donc fallu cinq ans pour passer de la satisfaction béate d'avoir d'abord trouvé du travail (en 15 jours, quelles merveilles!), ensuite d'être payée tous les mois (cette somme qui tombait comme par miracle et faisait vivre ma famille) à une attitude moins naïve par rapport à mon salaire. J'ai fini par le voir non comme un cadeau mais comme un dû et, surmontant mon horreur et mon malaise devant les détails techniques, j'ai examiné mes extraits de paiements.

Quelques années se passèrent encore avant que je ne me rende compte que la C.V.O. n'était pas une caisse innocente, mais une ((exploiteuse de femmes)). Je pensais à cette époque, presque avec philosophie : une injustice de plus. Encore une, cela n'avait rien d'étonnant : j'étais habituée à signer "personne à charge" sur la déclaration d'impôts, alors que nous vivions à quatre sur mon salaire. Ma signature n'était pas valable pour la déclaration du rôle linguistique de mes enfants et il m'avait fallu l'accord signé du mari pour ouvrir un compte en banque. Alors, la C.V.O., ça ne faisait qu'allonger un peu la liste de toutes ces discriminations presque banales de ma vie quotidienne, ces vestiges ridicules d'une législation sexiste et démodée. Comment aurais-je imaginé m'attaquer à ce monstre qu'est l'Etat ?





Nous avons souvent évoqué ces problèmes au début de la Maison des Femmes. C'étaient les années fastes du féminisme, et nous avions des préoccupations plus urgentes : nous luttions contre des formes d'oppression qui nous semblaient bien plus graves : l'égalité de salaire, la dépénalisation de l'avortement, etc.

Cela valait-il vraiment la peine de consacrer son énergie à entamer une action au sujet de la C.V.O. ? Et puis, je reconnais que cela m'apparaissait comme un comble de me battre pour les veufs et les orphelins, alors que nous, les femmes, avions encore tant de montagnes à renverser.

### ... et, tout d'un coup, on n'accepte plus

Entre le moment où j'ai su et le moment où j'ai agi, il y a dix ans de féminisme. Dix années où nous avons pris conscience, mais aussi pris de l'énergie, découvert notre force, déployé notre confiance en nous et acquis des habitudes, si pas des réflexes de lutte.

Ce qui me semblait ridicule me devient *insupportable*. Tout d'un coup, ras-le-bol. Mais non ! On ne peut plus accepter que 250.000 femmes se fassent voler par l'Etat sans réagir. On ne va pas continuer indéfiniment à se laisser faire.

Puis, tout a été très vite : Marie-Ange, musicienne à la RTBF, ex-

cédée d'avoir dû prendre une assurance-vie pour garantir une pension à ses enfants en cas de décès, est déterminée à porter plainte. Je suis aussi un "bon cas" (un veuf et des orphelins en danger de survie difficile) et je me décide à entamer la même action.

On trouve un moyen de financer le procès. Des avocats et des juristes sympathisants sont intéressés par la question et vont nous défendre. Enfin, un groupe de femmes, *Solidarité Femmes Emploi*, qui lutte contre les discriminations sexistes dans le monde professionnel, soutient l'action.

Le procès C.V.O. est donc le résultat d'un travail collectif et de la solidarité de groupes et d'individus avec la cause des femmes.

### Où est la justice ?

Pour préparer les textes de l'assignation et des conclusions, nous nous sommes réunis régulièrement : il s'agissait de trouver dans les textes de loi la faille, l'argument que nous pourrions utiliser pour faire triompher *notre justice*.

Car, si la caisse C.V.O. est une escroquerie - et c'est clair pour tout le monde - il fallait user de finesse pour arriver à montrer non pas que la loi est injuste (ce n'est pas le problème du tribunal) mais que l'Etat ne respecte pas la loi. A force d'astuces, les juristes y sont parvenus : on a distingué entre le mode de prélèvement de cette caisse - où le

principe de solidarité joue, puisque tous cotisent de la même façon - et le mode d'attribution de la pension de survie, où la solidarité ne joue plus, puisqu'une catégorie de gens n'en bénéficient pas. Pour que cette exclusion soit légale et non en infraction avec l'article 6 de la Constitution (*"Tous les Belges sont égaux devant la loi"*), il eût fallu que des règlements stipulent l'exclusion. Cela n'est écrit nulle part.

La carence des Services Publics à organiser l'attribution d'une pension de survie aux veufs et aux orphelins est une faute, ce qui nous permettait de demander réparation pour le dommage moral.

Ceci est l'aspect strictement juridique. J'ajoute que si la plaidoirie de Me Beauthier a duré une heure, l'avocat de l'Etat s'est borné à dire en quelques minutes que la discrimination était réelle, mais inscrite dans la loi (*"C'est la volonté du législateur"*).

Que les lois sont discriminatoires, on le savait. Mais que le législateur discrimine de façon aussi cynique est incroyable : il faut savoir, en effet, que si les femmes cotisent, alors que leurs ayant-droit sont exclus, les "ministres des cultes, auquel le mariage n'est pas permis", eux, ne cotisent pas.

Que les lois sont lentes à évoluer, on le savait. Mais on est sidéré par la mauvaise volonté sexiste qui prélude aux modifications de ces lois. Ainsi un amendement tendant à excepter les agents féminins de la contribution fut rejeté en 1961.

Par contre, et c'est un comble, le Parlement a voté dernièrement une loi permettant aux époux des femmes parlementaires de toucher cette pension de survie en cas de décès de leur femme. Les représentants du peuple n'ont décidément pas vite honte.

On se fout de nous, c'est clair. Et nous étions là, à râler, impuissantes !

### La C.V.O. : une "bonne" cause

C'est probablement parce que le procès constitue enfin une action concrète pour que cessent ces discriminations que l'accueil, tant au niveau des médias que des gens concernés ou non, a été extraordinairement favorable.

La C.V.O. a un côté exemplaire. Elle ne concerne pas seulement 250.000 femmes, mais des milliers

d'hommes et d'enfants. C'est donc une partie non négligeable de la population qui se sent impliquée. La discrimination est si brutale, si flagrante, que personne ne songerait à la justifier, même c'est le cas, par exemple, des discriminations en matière de salaire ou d'allocations de chômage. Enfin, et c'est un aspect non négligeable, elle touche à l'argent, à un argent extorqué en pure perte.

Qu'on soit de gauche ou de droite, qu'on soit homme ou femme, c'est l'unanimité. La C.V.O. n'a pas de couleur politique, ni de relents d'hystérie féministe. La C.V.O. est vraiment une "bonne" cause, rassurante. Quand les femmes revendiquent l'égalité de chance dans l'accès à l'emploi, l'introduction de quotas dans les entreprises, l'égalité de salaire, elles touchent toujours au pouvoir, à la suprématie des hommes. Ici, on ne touche pas à leurs privilèges. Bien au contraire, on va donner aux hommes le seul privilège qu'ils n'avaient pas. Ils pourraient difficilement faire la fine bouche.

La C.V.O. n'attaque en rien la morale familiariste, elle se contente de vouloir remplacer un modèle patriarcal dépassé dans les faits (l'homme travaillant au dehors, la femme au foyer jouissant de droits dérivés) par un modèle où les deux partenaires participent aux revenus du ménage et, de par leur travail, ouvrent des droits réciproques. A la dépendance à sens unique se substitue la dépendance mutuelle. C'est toujours une dépendance interindividuelle parce que les droits dérivés, même s'ils sont réciproques, continuent au moment de l'attribution des prestations à faire dépendre un individu d'un autre individu. Cette solidarité familiale devrait être remplacée par une solidarité sociale qui permet de faire dépendre une personne de l'ensemble de la société et non de conjoints ou de parents.

La C.V.O. n'est qu'une étape, c'est tout le système des droits dérivés qui est à remettre en question. Nous le savons et nous y pensons. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas se battre tout de suite. Réclamer l'égalité n'est qu'une justice, même si l'égalité ne nous semble pas satisfaisante. Montrer du doigt toutes les discriminations - les petites et les grandes - et réagir, c'est prendre du pouvoir dans les prises de décision qui nous concernent.

# Sommes-nous tous des Baruyas?

Dans son livre *La Production des Grands Hommes* (1), l'anthropologue Maurice Godelier explique par quels subterfuges les hommes de la tribu des Baruyas, en Nouvelle Guinée, assurent la légitimation de leur pouvoir sur les femmes. En résumé, c'est par la captation des fonctions féminines détournées à leur profit. Le lait maternel, aliment complet du nourrisson? Mais non, c'est le sperme que les petits ingurgitent pour devenir robustes. Selon les mythes, les outils de travail, les instruments de musique auraient été créés par les femmes. D'une main heureuse, les hommes se sont emparés de ces inventions-la pour en faire (enfin) un bon usage, régulateur et ordonné, et ce pour le plus grand bien de tous.

Les sauvages Baruyas, semble-t-il, savourent depuis belle lurette cette tartelette (2).

Et Maurice Godelier de conclure : *«Je suggère au lecteur de regarder autour de lui et d'observer la place réelle des hommes et des femmes dans les divers contextes de notre vie sociale, ainsi que dans les images, les idées, les désirs qui les représentent les uns et les autres. Alors, si au terme du parcours, il se retire encore satisfait d'être civilisé, je crois qu'il faudra lui redire ce qu'il a entendu naguère à propos d'un autre rucisme : "Si les Baruyas sont des sauvages, alors nous sommes tous des Baruyas." Qu'il cesse donc de faire comme les hommes Baruyas, qui excellent à se grandir dans l'imaginaire.»*

Emue par le ton de ces fortes paroles, j'ai décidé de substituer à la question (*Sommes-nous de gauche ou de droite?*) une autre, plus pertinente, *«Sommes-nous des Baruyas?»*

Quand il s'agit d'un homme, je m'efforcerais de déceler les signes de ce souci de se grandir. Quant aux femmes, j'observerai, avec tristesse, ces attitudes de soumission qui perpétuent ce que les sociologues appellent, dans leur insupportable jargon, le consensus social. C'est sans doute de l'observatoire des femmes séparées ou divorcées que l'on peut, avec le plus d'acuité, apprécier, répertorier les comportements et leur sens. Car une rupture de fait et juridique entraîne des coupures idéologiques. Avant, au creux de la maisonnée, les soins des mères béné-

ficient aux pères et confortent leur image. Maman a appris à Pierre à rouler à vélo, ce matin? Ce soir, papa dit à des amis : *«Il faut voir comme Pierre se débrouille bien maintenant à bicyclette.»* Le logos paternel répercute l'action maternelle sciemment ignorée. Beaucoup de femmes mariées s'accommodent de ce flou idéologique afin de préserver le couple sans lequel, pensent-elles, elles ne pourraient survivre...

**Mais après! Pas de quartiers! Les ex-partenaires se font antagonistes et s'engagent dans des embuscades. Vis-à-vis des enfants, les femmes en dépit de leurs difficultés**

leur détresse n'ont généralement que peu de surprises pour tout ce qui relève de l'intendance. Ce sont les mêmes besognes, les mêmes travaux qui s'égrènent au fil des jours. Par contre, c'est fou ce que les pères séparés découvrent, entre autres: et trop souvent, leur impécuniosité qui les réduit à ne plus verser à leurs enfants une pension qualifiée bien malencontreusement d'alimentaire; en deuxième lieu, une vocation tardive de père, alors qu'ils avaient eu tout loisir d'exceller dans l'institution du mariage. Mais non, c'est la séparation qui leur révèle une aptitude à la polyvalence. Tout, mais tout ils peuvent faire, aussi bien que les femmes, que dis-je: mieux!

Un soir, les hommes Baruyas viennent arracher brutalement les fils de 9 ans à leur mère. Le petit, qui va monter à la maison des hommes, ne reverra sa mère qu'à l'âge adulte. Là-haut, et plus que jamais, il absorbera journellement la potion magique: le sperme. Il sera nourri, cajolé, morigéné par des hommes. Pas bêtes, ces Baruyas! A cet âge, l'univers féminin livre des enfants bien campés, dotés d'une bonne santé qui n'est pas tombée du ciel! Un petit garçon de 9 ans ne requiert plus une continuité de soins et de vigilance.

En va-t-il autrement des nouveaux pères? N'est-ce pas autour de l'adolescence, temps des acquisitions accomplies, qu'ils se prennent d'intérêt pour leur progéniture? Une petite fille de 9-10 ans, ça cause, ça fait les courses; un gamin de 12 ans, ça peut rester tout seul quelques heures, ça dresse la table, ça bouge; bref, ça ne sollicite plus des

investissements permanents. Ce préalable (très important) bien établi, on se livre à quelques pratiques symboliques soigneusement choisies, qui paraissent couvrir le champs total, concret de la vie quotidienne.

Maman fait la cuisine? Papa s'active devant ses fourneaux. Maman emmène les enfants chez le pédiatre? Papa attend sagement son tour dans la salle d'attente du dentiste. Maman surveille les devoirs? Papa se concentre sur le bulletin d'un fils qui, de toute façon, ne pose aucun problème scolaire. Il le fait, le sourcil ombrageux, et dit: *«Là, en biologie, il y a un petit fléchissement.*

*Attention!»*. Et puis, il signe. Maman rouspète parce que les enfants regardent trop les émissions débiles de RTL? Papa marque son souci d'occuper le temps de loisir des petits par des activités raffinées. Un pianiste, ami de la famille, donne un récital à Bruxelles. Les deux enfants montent sur la scène après le concert, un bouquet à la main, et papa, modestement, reste à sa place, mais se leve tout de même: *«Je suis là.»*

Oui, quelques gestes suffisent. Pour garantir leur efficacité symbolique, il convient de les sélectionner à point nommé dans le registre de l'ostentatoire, du "m'avez-vous bien vu" ou de "l'ai-je bien descendu".

A la limite, les voies secrètes de l'imaginaire de l'enfant se passent

de références à la réalité: c'est ainsi qu'une petite fille encore à l'âge des poupées mais aussi à celui de l'orthographe vacillante, répond à sa mère anxieuse: *«Papa pourrait aussi me faire faire des dictées les week-end où je suis chez lui. Il est aussi capable que toi.»* L'idée de l'aptitude éventuelle du père suffit. Il n'en faut pas plus pour accréditer l'image d'un papa attentif à une évolution scolaire.

Dans cette recherche gestuelle qui vise à détourner à son profit les fonctions féminines maternelles, il va de soi qu'on "oublie" les tâches obscures et ancillaires. C'est que malgré tout on garde le sens des réalités confortables. La lessive? Elle sera confiée à une mère Baruya consentante; celle des enfants? L'ex-femme, une Baruya rétive, constate qu'au fil de leurs passages, les petits déposent dans le grand panier d'osier les maillots, les slips "petit bateau", les culottes ajourées, les pulls et les jeans. La recherche de documentation scolaire qu'on doit avoir absolument pour le lendemain, les réunions de parents tardives. Autant d'activités abandonnées de bon gré à la mère. Et puis, tant et tant de choses encore.

Quand les petits Baruyas montent à la maison des hommes pour en devenir un, on leur inflige de très cruels sévices afin de les débarrasser des impuretés féminines. Les hommes vont aussi, dans un double mouvement inlassable, dénigrer les femmes pour se survaloriser. On se propose de re-procréer les



Il nous faudra pédaler encore un moment...

enfants, donc d'effacer les marques de leur passage dans le monde maternel.

A présent, il faut que le garçon vive sa mère comme dangereuse: un exemplaire d'une engeance redoutable. C'est pourquoi les petits Baruyas, au jour de leurs initiations, porteront sur la tête un cercle de jonc dominé par un bec de Calao (symbole de la supériorité masculine) et présentant en dessous deux défenses de cochon acérées qui représentent le vagin denté - et dont les pointes s'enfoncent dans le front.

Dans le même ordre d'idées, un petit garçon "civilisé", déjà bien sensibilisé à l'oscillation du balancier, dit, tout de go, à sa mère féministe qu'elle est donc anti-hommes (vous connaissez l'équation). La preuve? Chez papa, dans la maison des hommes, viennent et bien volontiers, beaucoup de femmes; tandis que chez maman, on ne rencontre que peu d'hommes. Maman ne serait-elle pas une irréductible ennemie de la moitié de l'humanité?

Il ne sert à rien de protester, d'énumérer les amis masculins que l'enfant connaît, d'alléguer des faits bien réels, car alors on se place délibérément dans une situation ridicule et suicidaire de justification. Et Godelier a bien raison de dénoncer la simplicité réductrice du schéma marxiste, pour qui la production du monde idéal reflète celle des réalités. En effet, le rapport inégalitaire des sexes est à ce point enfoui au fond de nos consciences que l'imaginaire qu'il pro-

duit peut voler de ses propres ailes: quelques chiquenaudes, et voilà la machine ventriloque et ses structures qui planent

Que cette suprématie masculine ne puisse se perpétuer sans le partage des représentations par tous, c'est l'évidence même. Et les femmes baruyas qui se déclarent fières de voir s'en aller les petits souscrivent à un ordre qui les foudroie d'impuissance.

En est-il autrement de ces trop innombrables femmes qui proclament haut et clair qu'elles ne sont pas féministes? Par peur d'être coupées des hommes, donc du monde? Que ce consentement entraîne des résistances, cela va aussi de soi. Et les femmes baruyas, au cours de leurs initiations, éprouvent bien du plaisir à ridiculiser leur conjoint. Un ami me racontait que dans je ne sais quelle tribu, les hommes se prenaient pour des dieux ou des demi-dieux; leurs femmes, simples mortelles, riant sous cape, confiaient à un ethnologue qu'elles n'en croyaient pas un mot et ajoutaient: «*Si ça peut leur faire plaisir...!*» De même, ce sont les femmes les plus traditionnelles qui trouvent souvent les accents les plus féroces dans la critique de leur mari. quitte en rentrant au foyer à présenter comme les loups vaincus, la veine jugulaire...

Donc, pas de domination sans consentement même assorti de réticences; sans division de femmes non plus. Les hommes baruyas qui ont plusieurs femmes assistent, l'œil distant et goguenard, à des

disputes de leurs épouses. Je connais une femme baruya de mes amies (et de gauche) qui, le lendemain d'une soirée, passée en compagnie d'un père et de ses enfants, prit la peine de lui téléphoner pour le féliciter de la qualité de ses soins. Ce père attentionné laisse pourtant sans scrupule à son ex-femme l'exclusivité de l'entretien matériel des enfants.

Dans les légendes baruyas, les femmes sont reconnues créatrices de culture, inventives mais hélas aussi fautrices de troubles. Il a fallu que les hommes imprimant un ordre à ce fatras. Mais chronologiquement leurs initiatives sont postérieures à celles des femmes.

Dans les réflexions contemporaines à propos de la famille, ce sont les femmes qui ont, elles aussi les premières, ouvert des pistes, posé les questions fondamentales: le féminin et le maternel sont-ils indissociables? Sommes-nous contraintes à cette alternative sommaire: être soi ou être mère en plaçant le soi entre parenthèses? Et comment échapper à ce dilemme? En questionnant leur condition, c'est tout l'édifice familial parental qui s'en trouvait ébranlé. Les hommes ont saisi ces occasions pour mener sans complaisance une entreprise de remise en cause de leur rôle et de leur statut, mais mon expérience personnelle et celle de trop de femmes m'obligent à constater que la plupart d'entre eux déploient, surtout sur le terrain familial, des talents pour la compétition et la surenchère. Dès lors, la mode "les nouveaux pères" m'apparaît comme une péri-

pétie de plus du grand feuilleton du monde, et un show mené de main de maître, cela sans doute depuis l'aube de l'humanité.

Alors, que faire? Il faut, du moins je le crois, d'abord reconnaître le caractère universel de cette escalade. L'ethnologie, l'anthropologie n'en finissent pas de nous décrire le fonctionnement de ces sociétés où les hommes, par les détours des rites, des scarifications, des tatouages, des mutilations, s'imposent aux femmes.

Ensuite, il conviendrait que les femmes cessent de se poser la question: «*Donner la vie, est-ce vraiment un pouvoir?*»). Cette interrogation est vaine et sans objet si elle n'est pas placée dans un contexte. Et c'est le contexte qui y répond. Sous toutes les latitudes, les hommes se révèlent d'extraordinaires Bamums dans une mise en scène où ils sont tout à la fois régisseurs, acteurs et commanditaires. Pourquoi prendraient-ils tant de peine? Pour rien? Avrai-je dire, les hommes, à tort ou à raison, nous attribuent de grandes puissances, et c'est pour cette raison qu'ils détournent nos eaux vives par un réseau serré de petits canaux clandestins qui viennent alimenter l'univers mental de nos enfants. Nous sommes donc destinées à mordre la poussière? Non. Si les femmes s'offrent les plus beaux dons du monde, une autonomie réelle, une liberté d'allées et de venues, une écoute tellement attentive de leurs désirs, qu'elles en seront insolites. Sous les yeux ébahis des enfants, mener une guerre à soi-même de décolonisation. Au prix d'un désinvestissement maternel? Mais où va-t-on chercher qu'être soi empêche de faire une bonne petite mousse au chocolat ou une tarte aux pommes?

C'est à ces conditions que nous introduisons une nouvelle quilledans ce jeu de massacre décidé, arbitré sans nous et contre nous. C'est par là aussi que nous atteindrons ce lieu où des couches sédimentaires viennent se déposer et se fossiliser pour créer les fantasmes de nos enfants. Le plus tôt est le mieux mais, j'en conviens, pour ne plus être une femme baruya, il ne suffit pas d'avoir du culot, il faut le courage.

Françoise Hecq

- (1) *La Production des Grands Hommes*, Maurice Godelier. Ed. Fayard.
- (2) a la crème contemporaine: la dialectique de l'ordre et du désordre.



Dessin repris de la revue "Femmes".

## En décembre...

La lutte pour le droit à l'avortement continue: à La Louvière s'est ouvert un nouveau Collectif Contraception.

Le mari d'Elsa Triolet, Louis Aragon, est décédé.

Georges Debunne, qui dirigeait la FGTB depuis 1968, a pris sa retraite. Dans son discours d'adieu, il a rendu hommage à sa femme. «*Sans elle, je n'aurais jamais pu mener ma mission à bonne fin.*» Existe-t-il un grand homme ou même une grande femme (tiens, cela ne se dit pas...) pour accomplir son œuvre sans qu'une femme ne prenne en charge l'intendance matérielle... et affective?



En Suède, treize femmes ont obtenu des dédommagements importants d'une firme productrice de pilules contraceptives qui leur avaient occasionné des troubles d'élocution (marque: *Kabi Vitrum*).

Les avocats des plaignantes ont refusé de donner des précisions. Cette pilule, largement utilisée en Suède, n'a pas été retirée du commerce. *Business is business*, surtout quand il s'agit de la santé des femmes!

Agnes Varda a remporté le Prix du Jury et du Public au Festival international de films de femmes qui s'est déroulé à Bruxelles, pour deux films, *Documenteur* et *Murs, murs*.



A Los Angeles, un officier supérieur de Justice a décidé de s'attaquer à la prostitution par l'autre bout. Il a publié une liste de 47 noms d'hommes qui avaient accosté des prostituées. **Celles-ci** étaient, en réalité, des femmes policiers déguisées! De plus, il préconise des amendes et des peines de prison importantes. Inutile d'ajouter que cette méthode ne rencontre pas l'approbation de tout le monde.

Un juge anglais de Cambridge a enfin trouvé le moyen de résister efficacement au viol. Voici comment il a justifié un acquittement: «*Une femme qui dit 'non' ne veut pas nécessairement dire 'non'. Que signifie un refus? Tout dépend de la manière dont on dit 'non', de la conviction de ce 'non'. Si elle ne veut pas, elle n'a qu'à garder les jambes bien fermées, et alors il ne lui arrivera rien, sauf s'il y a violences, et, dans ce cas, on peut relever les traces.*»

Ce jugement a évidemment déclenché une tempête de protestations, notamment de la part des mouvements féministes. On peut encore ajouter que ce même juge s'était déjà distingué par des propos racistes.

## En janvier...

Nous vous avions signalé que le Conseil national des femmes avait créé un **Prix de la Femme de l'année**. Le jury, constitué de journalistes, femmes et hommes, a été particulièrement bien inspiré en attribuant le prix aux 13 travailleuses licenciées de *Bekaert-Cockerill*. Le prix: un tableau à l'huile intitulé "Japon", de Claire Gigue.

Il est légitime de se demander comment les femmes de *Bekaert-Cockerill*, si solidaires, vont se partager le prix. Je suggère qu'elles le découpent en treizièmes, une part pour chacune. Ainsi, à la veillée, elles pourront toujours en faire un puzzle!

Dans une petite ville de la Macédoine grecque, Monoklissia, on célèbre chaque année une tradition héritée, semble-t-il, des coutumes de l'ancienne Thrace. Pendant un week-end on renverse les rôles, et les femmes prennent la place des hommes. Et vice-versa? On ne nous le dit pas.

Le ministère de la Justice a confirmé que la nouvelle loi qui auto-

rise chacun des époux à demander le divorce après plus de cinq ans de séparation (au lieu de dix précédemment) est parue au *Moniteur* du 21 décembre 1982 et qu'elle est entrée en application le 1er janvier 1983. Ce divorce sera prononcé aux torts du demandeur, sauf autres circonstances.

Valérie Valère est morte à l'âge de 21 ans. Son premier livre, *Le Pavillon des enfants fous*, où elle décrivait sans complaisance son anorexie et les traitements qu'on lui avait fait subir, l'avait rendue célèbre.

La présidente de la section du NOW californien, Ginny Foat, a été inculpée de meurtre. Il s'agit d'une affaire qui date d'il y a cinq ans. Elle a été dénoncée par son ex-mari, également impliqué. L'affaire avait déjà fait pas mal de bruit à l'époque, d'autant que Ginny Foat jouait un rôle important dans le mouvement féministe américain. Ses amis considèrent qu'il s'agit d'une manœuvre politique visant à discréditer le NOW. Ginny elle-même se proclame innocente: «*Je n'ai commis qu'un seul meurtre dans ma vie: sur la personne d'une femme passive qui portait mon nom et qui a laissé la place à une solide féministe.*»

Le nouveau droit canon de l'Eglise catholique est entré en application le 25 janvier. L'Eglise ne conserve que huit cas d'excommunication, dont l'acte abortif. Autant dire que la moitié des femmes sur cette terre sont virtuellement excommuniées. C'est peut-être pour cela que l'Eglise ne prend toujours pas le risque d'ordonner des femmes-prêtres.

La veuve de Mao, Jiang Qing, ne sera pas exécutée. Sa peine a été commuée en prison à vie. Il paraît qu'il vaut mieux «*garder un mauvais exemple que le supprimer!*»



Laura Turner est morte à l'âge de

95 ans. Cette peintre intimiste avait occupé une place importante dans le mouvement du fauvisme brabançon.

Sarah Huysmans, fille de Camille Huysmans, grand homme politique flamand de gauche, s'est éteinte à l'âge de 85 ans. Par son action, elle suscita une rénovation des arts en Belgique. Elle est à la base de la création du Théâtre National, de la modernisation de l'Opéra, de la reprise des Concerts de Midi, et de la fondation des Midis de la Poésie.

La première et unique femme présidente de parti, Antoinette Spaak, a quitté la tête du FDF 6 mois-ci. Elle reste député aux Parlements belge et européen. Elle a généralement pris des positions allant dans le sens de la défense des femmes, mais il ne semble pas qu'elle ait tenté d'élargir la représentation féminine dans son parti.

Le 18 janvier, une collaboratrice de la *Maison des femmes battues* de Leuven a été enlevée par trois mecs, qui lui ont fait subir longuement des sévices sexuels. Ils ont de plus proféré des menaces contre la *Maison des femmes battues* et ont manifesté leur intention de maltraiter d'autres victimes. La femme a été retrouvée dans un état de choc mais elle a néanmoins décidé de collaborer activement à l'identification de ces phallo-fachos.

L'inspecteur régional du chômage à Bruxelles, F. Depoortere-Depiere, a envoyé une lettre circulaire aux membres du Bureau régional de l'ONEm de Bruxelles. La chasse aux chômeuses est ouverte! Il lui faut pour 1983 mille exclusions sur base de l'article 143 (chômage anormalement long). Je relève ce passage: «*Renoncez à examiner le chômage de longue durée des chefs de ménage, des isolés, des personnes atteintes d'un handicap de 10% au moins, des personnes faisant partie d'un ménage de chômeurs.*» Mais qui reste-t-il, alors? Vous l'avez deviné! Les femmes mariées dont le mari travaille.

Les associations de femmes au foyer ont tenu leur premier Colloque européen à Athènes. Elles veulent faire reconnaître leur activité au foyer comme une profession semblable à d'autres, avec des droits sociaux et économiques. Des droits dont les travailleuses salariées ne devraient pas être exclues! **Edith**

## Danton la Carmagnole...



Ouf, je serai enfin à l'aise. Ouf, je pourrai enfin refuser d'entrer pour la **en**nième fois par je ne sais quel bout dans une explication difficile. Ouf, je pourrai rester aimable et ne plus user de ce geste évasif qui dit bien clairement: oh, la barbe... Rasle-bol...

Maintenant, quand quelqu'un ou quelqu'une me demandera « **Mais enfin, pourquoi es-tu féministe ?** », sous-entendu sans doute (non, sans aucun doute): « **Tu as un gentil man, et qui t'aide. Tu as un bon métier, un salaire convenable. Tu sors quand tu veux, avec qui tu veux** (seule, évidemment, c'est plus dangereux!) », je répondrai: ((**Pouce, ce soir je cale. Vá plutôt voir Danton.**) »

Parce que *Danton*, dernier des films de Wajda, magnifiquement joué par Depardieu, raconte une histoire de l'Histoire, donc une histoire du Pouvoir.

La Révolution française a à peine plus de quatre ans (nous sommes en 1794) et a déjà engendré la Terreur. Le peuple fait la file pour le pain et la haie aux chariots qui conduisent les condamnés à la guillotine. Les hommes politiques se mesurent, s'épient, s'entre-accusent, s'envoient... au poteau.

Et quand je dis les homnies, je cite bien précisément les humains de sexe masculin. Ici, pas de «présidente à une commission féminine quelconque, sans pouvoir, avec voix consultative», et ceci a au moins l'avantage d'être clair et net. Donc, ouf, nous (femmes) n'y sommes pour rien dans cette belle... affaire.

Il y a pourtant trois femmes dans ce film:

• Une petite, très jeune, amie de Danton. Elle n'a pas de nom et sert uniquement de décor pour **expliquer** que les gendarmes ont sorti Danton du lit au moment où il avait mieux à faire.

a Une "**bigote du Robespierisme**" selon F.F. (François Furet) dans "Le Nouvel Observateur" n°949 qui, sans doute faute de mieux, use de pouvoir sur un pauvre môme et ce, chaque fois qu'elle le lave... Il faut qu'il apprenne par cœur la "Déclaration des Droits" (pas besoin de préciser de qui!) qu'il récitera au Grand-Robespierre-patron-des-échafauds (mauvais, Fanny, mauvais!).

• Enfin, la femme-mère, épouse de Camille Desmoulins qui, arrachant son enfant de son sein, le portera de plus en plus haut et de plus en plus nu (mais, bon sang, pourquoi de plus en plus nu?) tout au long du procès qui condamnera Camille. Et c'est tout. Juré. Croix de bois, croix de fer, si je mens j'vais en enfer. Sauf les quelques matrones vues dans la foule, et quelques catins ou voleuses dans les prisons. Eh oui...

Et quand il n'y aura plus de *Danton* à l'écran et qu'on te demande encore: «**Comment peux-tu être féministe ?**» (sous-entendu...), je répondrai, tout comme une copine qui ne m'a pas donné l'autorisation de la nommer: «**Enfin, comment peux-tu ne pas être féministe ?**» et je penserai... à *Danton* de Wajda

F.F.

Ce sont les mêmes initiales que celles de François Furet dans "Le Nouvel Observateur", mais c'est **seulement** une coïncidence. Le sexe est tout différent. Fanny Filosof.

## Pina Bausch



J'ai été voir le ballet *Kontakthof*, de Pina Bausch, comme on va voir un spectacle d'avant-garde. Les critiques, si souvent masculins, avaient fait la retape nécessaire. Mais personne n'avait dit - ni ne dira - que Pina Bausch est profondément féministe. Bien sûr, elle n'est pas plus tendre pour les femmes que pour les hommes. Elle crie, décrit de manière violente et écœurée ce qui se joue entre les hommes et les femmes. Et la misère est grande de part et d'autre.

*Kontakthof*, c'est un cours de danse qui réunit des adultes ordinaires pour leur apprendre à danser le tango, la valse, la rumba ou le fox-trot... Ce cours se transforme petit à petit en ballet de relations hommes/femmes. L'amour y apparaît comme une mascarade, les gestes de tendresse sont mêlés aux tics de la vie quotidienne (on se gratte le coup de pied, on se cure le nez) et se terminent dans des gestes d'agressivité. Ainsi, si la femme ne jouit pas, les hommes, tous solidaires, s'acharnent en groupe pour lui chatouiller l'oreille, lui frotter les

"parties érogènes" ou lui gratter le pied.

Ça me rappelle ce petit-bonhomme-noir-tirelire- qui traînait autrefois sur le comptoir de la mercière. On glissait une pièce de monnaie dans la fente, et il dodelinait de la tête en disant ((**Merci, bon maitre.**)» Nous, encore aujourd'hui, quand un homme nous glisse quelque chose dans la fente, il ne s'agit pas de ne pas dodeliner...

Tous parlent avec une rancœur plus ou moins acceptée de la manière dont ils ont rencontré et vivent avec la personne de l'autre sexe (scène inoubliable ou tous les acteurs, assis sur leur chaise, face au public, parlent, ensemble, successivement). Mais l'homme reste sourd et ne vient jamais, même quand, pendant une éternité de minutes, une femme, a son micro, appelle, chante, susurre, gémit, se plaint, caresse, menace, crie, hurle «**Mein Liebling...**».

Inoubliable.

C'est simplement nous que Pina Bausch met en danse.

# RENÉE ROHR

## Sculpteur? Sculpteuse? Sculptrice?

Renée Rohr, née à Caen (France), diplômée du cycle supérieur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, en sculpture (1974-1979).

Ses professeurs furent Messieurs Jacques Moeschal et Paul Machiels. Elle fut membre fondateur des Ateliers des Femmes artistes ainsi qu'animatrice des ateliers de sculpture en 1978 et 1979.

Elle obtint le prix 'Hembecca 1981' sculpture.

Elle exposa en :

19741 Galerie Altamira, sculpteurs belges contemporains.

19741 Collections Kufferanium à l'ULB, dans le cadre de "Quinze jeunes sculpteurs belges".

19791 63e salon du Cercle Royal "Les amis des arts" à La Louvière.

19801 Jardins du musée David et Alice van Buren "jeunes sculpteurs".

Women and the Arts, Maison des Femmes à Bruxelles.

19811 Aspect de la sculpture, dans les Ecoles d'art de Bruxelles.

Atelier de la sculpture 340 à Bruxelles.

1982/ Exposition personnelle au c.c.b. "Centre culturel de Bruxelles" à 1120 Bruxelles.

**A ton avis, Renée, quel terme faut-il employer pour désigner une femme qui sculpte ?**

*Renée Rohr* – Sculpteur, puisqu'il n'y a pas d'autre mot. Pourtant, en italien et en allemand, le mot existe : *scultrice* et *bildhauerin*. La langue française semble plus sexiste que certaines autres.

**Les Canadiennes ont résolu le problème: quand le mot n'existe pas, elles l'inventent. Je crois qu'elles ont raison : seul le nommé exista Si tu dis "scultrice", c'est qu'il y a des femmes qui sculptent.**

*R.R.* – D'accord, sculptrice, ça m'irait. Oui, ce serait peut-être encourageant pour les femmes. Trop souvent, alors qu'elles sont nombreuses dans les académies, les femmes s'arrêtent... Elles se marient, ont des gosses, se découragent.

### Pareil, pas pareille

*R.R.* – Pour les gars, c'est pas pareil. Tout leur entourage croit en eux; ils ont moins de handicaps au départ. Les femmes n'ont pas les mêmes moyens, la même liberté, le même temps. A moins de rester célibataire, le quotidien nous concerne davantage, même dans le meilleur des cas. Mais je pense tout de même que toute personne, quel que soit son sexe, peut percer quand elle a des choses à dire et qu'elle travaille.

**Pour les hommes, ce serait plutôt le contraire, non ? Plus ils ont d'attaches avec des femmes (mère, épouse, amie,..), moins ils ont de "quotidien": plus ils sont libres, plus ils créent.**

*R.R.* – Moi, j'ai un souvenir qui me fait sourire maintenant. Après la naissance de mon premier, ma belle-mère, qui est une femme charmante, m'a dit : «Maintenant tu vas t'arrêter de tailler des pierres.» Je pense qu'elle croyait sincèrement – et vraiment ne le croient pas encore – qu'un enfant, pour une femme, ça remplace la création.

### Choisir son maître ?

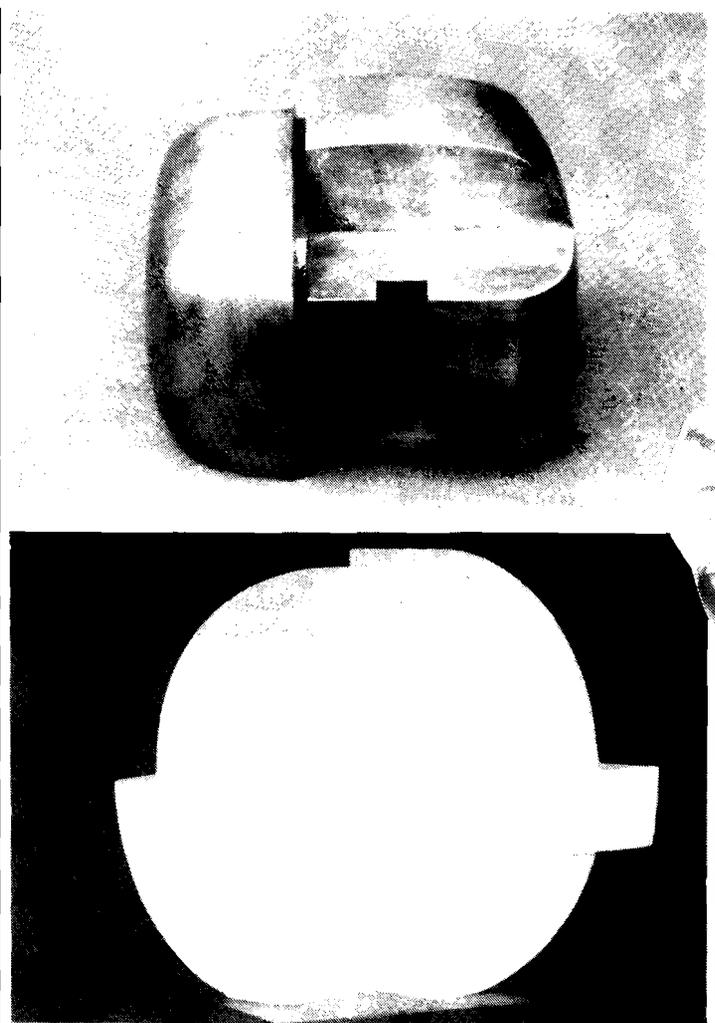
**Renée, quand, pourquoi, comment es-tu devenue sculptrice ?**

*R.R.* – J'ai toujours voulu faire les Beaux-Arts. Mais mes parents n'ont pas voulu. Pour les filles, on n'investissait pas trop. J'ai travaillé très tôt, à 17 ans. Du secrétariat. Pendant dix ans, j'ai fait un boulot que je n'aimais pas, tout en continuant à suivre des cours de peinture dans l'atelier d'une femme peintre. Marthe Kiehl, et des cours de dessin et de modelage dans une Académie.

Aujourd'hui, le désir des filles, des gars, est mieux respecté. Des cas comme le mien, dans la même classe sociale – la petite-bourgeoisie strasbourgeoise – ne se rencontrent plus. Maintenant, mes parents sont très fiers de moi. Tout arrive!

J'ai quitté Strasbourg pour Bruxelles dans les meilleures conditions, puisque c'est à Bruxelles que j'ai eu la chance de faire les Beaux-Arts et de m'y consacrer tout entière.

Avant de m'inscrire, j'ai fait une démarche qu'on fait rarement



quand on est jeune. Je n'ai pas perdu de temps (à 28 ans, cela compte) avec des cours ordinaires. J'ai choisi mon professeur, un sculpteur que j'admirais beaucoup, Jacques Moeschal, qui m'a inculqué les notions essentielles.

### Comme une fonctionnaire...

**Et maintenant, tu travailles beaucoup ?**

*R.R.* – Je travaille comme une vraie fonctionnaire (*rires...*). Je descends dans l'atelier à 8h30, et j'y reste jusque 16 heures.

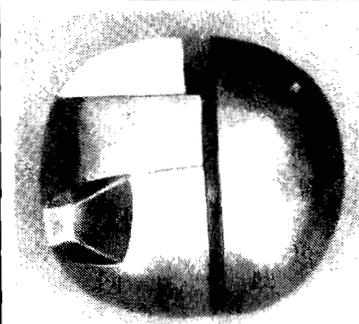
### L'inspiration ?

*R.R.* – Oh là la... (*rires...*). C'est difficile à expliquer. L'inspiration, elle me vient quand je travaille, mais aussi je la porte en moi. Je pense

beaucoup à la sculpture, j'ai des formes en moi, je les sors à l'atelier. Je fais d'abord des croquis, puis je m'attaque à la matière. J'aime dominer "ma" matière, sortir "ma" forme. Je préfère abandonner une matière qui me trahit plutôt que la forme que j'ai décidé de créer. C'est pourquoi je n'aime pas trop utiliser le marbre noir: parfois, quand tu le travailles, il tombe par couches, il te lâche. Je préfère le marbre blanc. Il est sûr, il est vrai.

**Quand je vois tes sculptures, je me dis qu'il faut une grande force physique pour travailler le marbre, le bronze.**

*R.R.* – Il en faut moins que dans le temps. Avec un compresseur, la force physique n'est plus tellement nécessaire, mais de l'habileté, oui.



*Dans les critiques on parle de Renée Rohrépouse de..., mère de... Qu'est-ce que tu en penses ?*

**R.R.** - Cela me dérange. Ce qui m'irrite, c'est qu'on ne pose pas ces questions aux hommes. Sinon, je pense que l'entourage est très important. Toute relation, toute expérience affective est importante et intervient dans l'expression d'une œuvre.

*Le mot de la fin ?*

**RR** - Je voudrais encore dire qu'en art, pas moins que dans les autres professions et métiers, le travail est très important. On croit que les artistes, pourvu qu'ils aient l'"inspiration", peuvent réaliser des œuvres valables. Mais comme toujours, il faut d'abord s'astreindre à une grande discipline, s'engager à fond, apprendre au mieux les techniques du métier. Sculpter, c'est d'abord étudier, puis penser une œuvre, ensuite tailler et enfin poncer pendant des heures et des heures pour avoir cette douceur de la pierre au toucher. De même avec les bronzes, le bois ou les autres matières. Ce que je veux dire, c'est qu'il faut s'engager à fond, s'astreindre à une grande discipline, apprendre au mieux de ses capacités les techniques du métier avant de pouvoir les mettre au service de la fameuse "inspiration". C'est seulement après que l'on peut parler d'"art".

### Laisser entrer l'autre...

*J'aimerais beaucoup que tu me parles de ta sculpture. Je sais, c'est très ennuyeux comme question. Aussi je vais d'abord te dire ce que je vois, ce que je ressens. Tu crées surtout des formes ramassées, rondes, très lisses et douces à caresser, coupées de déchirures, d'ouvertures, comme des regards glissés en douce hors de la protection.*

**R.R.** - C'est très difficile pour moi, pour ne pas dire impossible, de rationaliser tout cela. Cette tâche incombe essentiellement aux autres. Il est vrai qu'il y a très peu d'ouvertures dans mes sculptures. Peut-être est-ce que je vois moi-même très peu d'ouverture chez les gens. C'est vrai : les gens sont généralement si renfermés, repliés sur eux-mêmes, cloisonnés. Ils laissent entrer l'étranger avec méfiance, ils n'arrivent pas à communiquer pleinement avec l'autre. Comment savoir si et jusqu'où ces impressions ont conditionné mes travaux ?

Propos recueillis par  
**Fanny Filosof**

## De la mixité à l'université des Femmes: un débat

L'Université des Femmes est dans sa quatrième année de fonctionnement. Dès son Colloque d'Inauguration en 1979, elle a accueilli des hommes en tant qu'auditeurs et en tant que conférenciers, et depuis lors elle a poursuivi dans la même voie: des conférenciers hommes ont continué à être invités, assez peu nombreux dans l'ensemble, des auditeurs-hommes ont continué à venir, assez peu nombreux également. En pratique, du fait qu'il était parfois expressément stipulé dans

le programme que certaines séances étaient strictement réservées aux femmes, il devenait implicite que toutes les autres étaient ouvertes aux hommes.

Et les choses ont fonctionné ainsi sans beaucoup de remous. Il nous revenait bien parfois aux oreilles que certaines femmes se seraient volontiers passées de présences masculines, mais la question n'avait jamais été formellement abordée. Or, cette année, elle nous a été clairement posée, dès la parution

du programme en septembre, et surtout lors de la venue des premiers conférenciers-hommes, en décembre.

L'Université des Femmes s'est alors sentie mise en demeure d'expliquer sa position et donc d'abord d'en débattre. C'est pourquoi, un samedi matin, une douzaine de femmes se sont retrouvées autour d'une table et ont amorcé le débat, un débat qui peut se poursuivre par *Chronique* interposée si vous avez des arguments à faire valoir ou si vous

désirez manifester votre position personnelle; un débat qui pourrait être repris en discussion collective élargie si beaucoup d'entre vous le désirent, mais en jaillirait-il plus de lumière, ce n'est pas certain.

Notre discussion a été **brouillonne**, elle s'est échevelée dans tous les sens, elle s'est perdue dans de longues digressions sur des cas particuliers, pour se focaliser en définitive sur quelques points seulement si on fait un bon nettoyage des idées exprimées.



### Pourquoi l'Université des Femmes accueille-t-elle des hommes comme auditeurs ?

*Les femmes ont besoin d'être entre elles pour réfléchir, et encore plus pour s'exprimer. Beaucoup de femmes n'osent pas prendre la parole s'il y a des hommes, beaucoup de choses ne peuvent pas se dire en leur présence.*

C'est vrai, nous avons toutes participé à des groupes entre femmes où il nous paraissait plus facile de prendre la parole et qui nous ont beaucoup aidés au début du féminisme. Mais c'est surtout vrai dans les groupes de *témoignage*, là où l'on fait du travail sur soi. L'Université des Femmes se veut maintenant plus théorique. Elle ne peut pas satisfaire à elle toute seule celles qui ont besoin de faire une recherche plus approfondie. Cela montre la nécessité d'avoir plusieurs lieux de femmes, mais l'Université des Femmes a dépassé le stade du lieu entre femmes, ce qui ne lui interdit pas de réserver certaines séances à des groupes femmes uniquement.

*Le seul fait qu'il y ait des hommes dans la salle crée une gêne pour certaines femmes. Leur présence est donc inutile.*

Certaines femmes créent aussi une certaine gêne, par exemple celles qui viennent en proclamant: «*Je ne suis pas féministe, mais...*» Il est difficile de juger *a priori* si la présence de telle ou telle personne est utile. Utile à qui? A la personne elle-même? Aux Femmes? A la réflexion?

*Les hommes font perdre du temps. Leurs interventions sont souvent énervantes, car beaucoup de ceux qui viennent sont des exhibitionnistes qui veulent nous prouver que nous avons tort.*

C'est vrai, mais ceux-là ne viennent en général qu'une fois, car nous avons maintenant assez d'expérience pour les canaliser et assez d'arguments pour les contrer. Il se produit toutefois encore des bavures quand une conférencière un peu novice maîtrise mieux son sujet que son auditoire et que l'équipe n'ose pas s'interposer à sa place. A partir de maintenant, nous pourrions prévoir qu'un membre chevronné de l'équipe assure la présidence de séance à côté des conférenciers pour résoudre ce problème.

*Il y a aussi les apôtres, pleins de bonne foi et de bonne volonté, qui viennent comme en pays de mission nous prêcher ce que nous savons déjà.*

Ceux-là sont plus difficiles à endiguer, car ils nous donnent mauvaise conscience quand on les interrompt. Mais il est évident que nous ne devons pas laisser un assistant, homme ou femme d'ailleurs, monopoliser la parole au delà d'une certaine limite de temps. Une présidente de séance devrait arriver à faire comprendre à l'université des Femmes a un message à faire passer, et les hommes qui sont là doivent être mis en condition d'écouter. Nous pensons avoir be-

soin de leurs réactions à notre parole, mais pas de nous retrouver dans la situation inverse qui leur est habituelle.

*Il y a encore ceux qui ne disent rien. Ils sont là, mais ils n'apportent rien.*

La plupart des hommes en sont encore à ne même pas s'intéresser à ce que nous avons à dire. Ceux qui viennent chez nous – et ils sont très peu nombreux – sont ceux qui en arrivent au stade d'essayer de nous écouter. Comme nous pensons qu'un des problèmes majeurs du féminisme, c'est d'arriver à changer le rapport qui existe actuellement entre les hommes et les femmes, nous ne pouvons pas avoir l'espoir de modifier ce rapport si nous restons entre femmes pour ne parler que des femmes. Si notre réflexion reste confinée à ce niveau, elle n'aura aucun impact sur la réflexion des autres. Elle ne passera pas.

*Il y a pourtant des femmes pour qui ce rapport ne constitue pas un sujet majeur et qui ne viendront plus si l'Université des Femmes n'est plus un lieu de femmes où l'on traite de sujets de femmes.*

Il y aura des femmes qui ne viennent pas parce qu'il y a des hommes, mais il y en a d'autres qui ne viennent que parce que l'interdit des hommes n'est pas formulé. Certaines, des jeunes en particulier, ont besoin de se rassurer en amenant un petit copain, au moins la première fois. Elles veulent signifier qu'elles n'entendent pas se couper systématiquement du monde des hommes. Beaucoup de femmes sont très ambivalentes dans leurs raisons de venir.

*En laissant venir des hommes, vous semblez dire que votre position est plus réaliste dans la pratique. Mais alors vous reproduisez la même situation que partout ailleurs.*

Pas du tout, parce qu'ici le féminisme est dominant. Nous inversons totalement la domination que nous subissons à l'extérieur en choisissant nos sujets et notre façon de les traiter, en restant maîtresses de la parole et de la règle du jeu. Les hommes sont toujours en minorité, et ils n'est pas mauvais qu'ils le ressentent comme tel.



*Certains thèmes supportent peut-être la mixité, mais pas tous. Par exemple dans le domaine de la sexualité ou du lesbianisme.*

Ce serait plutôt le genre des réunions que nous voulons tenir qui supporte ou non la mixité. Pour certaines, tous les thèmes doivent pouvoir être abordés avec des hommes sur le plan d'une réflexion théorique. Pour d'autres, c'est impossible.

### **Pourquoi l'université des Femmes accueille-t-elle des hommes comme conférenciers ?**

*Ce sont des femmes – plus particulièrement des femmes intégrées dans l'Université traditionnelle – qui doivent en priorité venir parler à l'Université des Femmes.*

D'accord, mais on a beaucoup de mal à les faire venir, surtout les Belges. On peut remarquer que les femmes qui sont recrutées dans les Universités en Belgique sont les femmes les plus réactionnaires du point de vue du féminisme. A de rares exceptions près, il n'y a pas de femme qui soutienne un travail quelconque sur le féminisme. Les étudiantes sont systématiquement

découragées de le faire et réorientées vers des sujets féminins: par exemple, l'image de la femme dans les magazines, oui, mais pas l'image de la femme dans les publications féministes. Nous devrions arriver à ce que les femmes des Universités ne puissent plus se passer du contact avec nous. Mais on en est très loin, car on peut presque dire qu'elles propagent autour d'elles un mépris souverain pour ce qui se passe à l'université des Femmes. C'est un cas unique au monde: la Belgique est l'un des pays les moins féministes de l'Europe occidentale.

*Il y aurait-il donc plus de mépris de la part des femmes universitaires que de la part des hommes universitaires ?*

Il nous semble que oui, comme si le fait de parler devant une assemblée presque uniquement composée de femmes les dévalorisait à leurs propres yeux, alors qu'elles ont réussi à s'insérer dans une structure officielle mixte. Nous avons systématiquement lancé des invitations à des femmes qui n'y ont pas répondu. Et il nous est même arrivé que certaines acceptent mais que finalement elles se décommandent au dernier moment (ou même pas du tout), montrant ainsi à quel point elles font peu de cas d'un engagement pris vis-à-vis de fem-

mes. C'est arrivé aussi avec des femmes de mouvements féministes. A notre souvenir, ce n'est jamais arrivé avec des hommes.

*Quand on choisit un thème, on doit d'abord chercher quelles sont les femmes qui l'ont traité et les inviter en priorité.*

Si elles ont des options féministes, oui. Dans le cas contraire, pas forcément. Si un homme et une femme ont traité la même thèse d'une manière non féministe, il vaut peut-être mieux faire venir l'homme, que nous aurons plus de facilité à contredire, car sa position pour nous sera plus claire. Une femme nous dérangera plus en se posant comme femme qui a réfléchi – mal, de notre point de vue – mais à qui on ne peut pas dénier qu'elle a réfléchi en tant que femme. Remarquons d'ailleurs que nous avons beaucoup de mal à critiquer une conférencière. Même si ce qu'elle dit nous paraît insuffisant, nous n'osons pas le lui faire sentir. Peut-être parce que nous les connaissons souvent sur un plan personnel.

*Pour un thème comme le viol, où la sensibilité des femmes est écorchée, et sur lequel beaucoup de femmes ont travaillé, n'est-il pas aberrant d'avoir fait venir, pour en parler, un homme, Gérard Lecha, qui a écrit un livre sur le viol d'une lesbienne ? Les femmes lesbiennes radicales de Bruxelles en ont été tellement choquées qu'elles se sont mobilisées pour venir vous le dire, pour venir le lui dire, et d'une façon assez violente. Pour elles, cet homme, c'était le viol, comme tous les autres hommes d'une manière potentielle.*

Nous avons été surprises de cette intervention parce que ces femmes ne viennent jamais à nos réunions: si elles se désintéressent totalement de ce que nous faisons, elles devraient aussi se désintéresser des hommes que nous invitons. Mais nous comprenons leur logique à elles, et nous reconnaissons que cette intervention a eu un côté positif. Elle a profondément modifié l'attitude que nous avons eue ensuite vis-à-vis de Lecha. Il ne nous a plus été possible de l'écouter de la même façon, et même plus possible de l'écouter du tout. Mais, du coup, cette invitation prenait tout son sens. Une femme nous en aurait moins appris que lui sur le viol, puisque nous connaissons le problème du viol. Avec lui, nous avons vu où se situe le viol pour

un homme (très loin). comment un homme approche le viol, un homme qui n'est pas le violeur et prétend ne pas l'être potentiellement, un homme qui veut se désolidariser de l'homme tel que nous le critiquons. Et nous lui avons fait comprendre qu'il fait de toute façon partie du groupe des hommes et que par là, il participe, lui aussi, à un certain niveau au crime de viol, et que nous ne l'en tenons pas quitte. Nous lui avons montré qu'il cherchait à se faire coopter par les féministes, ce qui est un non-sens pour nous, et qu'il ne peut se désolidariser des hommes. comme il l'entend, qu'en exposant ses idées à des hommes.

***Vous avez quand même eu une démarche très maternelle envers lui. Vous avez essayé de lui faire comprendre des choses, on perdait notre temps.***

Il n'y avait pas de raison d'être agressives dans la forme. Etre agressives et materner ne sont pas incompatibles d'ailleurs. Ce qui est difficile, c'est de parler sur un pied d'égalité, mais nous étions face à un homme de bonne volonté, qui ne refuse pas le débat avec les femmes, puisqu'il l'avait déjà cherché avec des groupes de féministes et de lesbiennes pour écrire son livre. et qu'il s'était déjà fait rabrouer par elles. Il a de nouveau accepté l'invitation d'un groupe de femmes en sachant qu'il ne recevrait pas que des roses.

Si ce débat a été enrichissant pour lui, tant mieux. Mais les femmes n'ont pas perdu leur temps. Nous avons pu mieux cerner ou l'on en est, et nous avons fait passer quelque chose.

***Après Gérard Lecha, vous aviez fait venir Maurice Godelier, qui est accusé par certaines féministes d'avoir exploité les idées d'une de ses collaboratrices. N.C. Mathieu.***

En fait, nous avons invité Maurice Godelier pour parler des racines sexuelles du pouvoir, comme il l'a analysé à propos des Baruyas, chez qui il a travaillé plusieurs années. On a tenté de saboter sa venue. Un coup de téléphone a été donné au Collège de France, au nom de l'université des Femmes, pour le décommander, et de nombreux coups de téléphone, émanant so-disant de nous, ont été donnés aux participantes habituelles ou présentes pour dire qu'il ne viendrait pas.

***Et pour la suite, vous avez encore des hommes-conférenciers. et on va encore beaucoup parler des hommes avec les nouveaux pères.***

Quand vous lirez ces lignes, vous aurez eu l'occasion d'entendre Robert Georges, et nous vous annonçons Albert Memmi et Pierre Desmarests. Cinq hommes, c'est tout pour cette année. Et avec les nouveaux pères, c'est surtout le thème au pouvoir dans la famille que nous cherchons à cerner. Que ferons-nous l'année prochaine ? Nous ne le savons pas encore. Mais si nous osions enfin parler *sur* l'homme, et pas seulement des hommes, comme nous l'avons fait jusqu'ici ?

On pourrait aller plus loin, et dire comment nous, nous recevons l'image, le rapport, le contact avec l'homme. Et on pourrait analyser en profondeur l'attitude des femmes vis-à-vis des hommes, les femmes en général et les féministes en particulier, à nos conférences et dans la vie privée ! C'est une idée en l'air !

***Votre désir de parler des hommes et avec les hommes paraît insondable ou inépuisable. Or, il nous semble qu'un des principes des hommes, c'est de discuter entre hommes, en public comme au sein des familles. Ce que disent les femmes ne les intéresse pas, ni quand elles interviennent dans leurs discours, ni quand elles veulent faire écouter leur propre parole. Noirsferions mieux de rester en dehors, nous aussi, et de ne pas chercher à nous faire valider par eux tant qu'ils ne viennent pas nous interroger, nous.***

C'est un point de vue, mais nous en revenons à notre idée fondamentale. Nous pensons que le féminisme a pour projet principal de modifier les rapports entre les sexes, et en plus à l'université des Femmes, nous voulons modifier la science qui est aussi en quelque sorte un rapport. C'est un projet théorique et qui suppose que les femmes réfléchissent sur tout ce qui les concerne. Or, la moitié au moins des publications qui nous intéressent sont écrites par des hommes. Alors il faut prendre l'habitude de contester le discours des hommes et de comprendre quelle est leur logique interne. Et il n'est pas mauvais que cette contestation se passe physiquement aussi.

Propos recueillis par  
**Geneviève Simon**

## De la mixité au W.O.E. : un témoignage

**Le WOE (Women Overseas for Equality), mouvement féministe anglo-américain, semble entretenir le même débat que l'Université des Femmes à propos de la mixité de ses réunions. Nous avons traduit en partie un témoignage paru dans l'un des derniers bulletins du groupe.**

Nous vivons dans un monde composé pour moitié d'hommes, et même si nous choisissons de ne pas avoir de relations sexuelles avec eux, ils sont là, et nous ne pouvons pas les ignorer – quoi qu'ils aient fait dans le passé et quoi qu'ils fassent encore. A l'heure actuelle, ce sont toujours les hommes qui ont plus de pouvoir pour changer les choses en notre faveur que nous n'en avons nous-mêmes. J'ai entendu une fois une femme du WOE dire qu'elle ne pouvait pas se rappeler ce qu'un homme avait dit deux minutes plus tôt *parce que* c'était un homme, et qu'elle avait appris à se boucher les oreilles quand les hommes parlent. N'est-ce pas ce qu'ils ont toujours fait vis-à-vis de nous ? N'est-ce pas ce dont nous nous plaignons encore ? Mais est-ce vraiment utile de faire comme eux ?

Je suis en total désaccord avec l'argument qu'il y a eu une telle discrimination contre nous que cela nous donne le droit de faire des discriminations à notre tour. Cependant, la nécessité de rencontres féministes sans les hommes est tellement évidente que je crois que les hommes pourraient le comprendre si on leur donnait l'occasion, de temps en temps, de venir, de nous écouter et de parler *avec* nous.

Qu'arrivera-t-il si nous ouvrons certaines réunions, selon des modalités appropriées, aux hommes que cela intéresse ? Qui viendrait ? En viendrait-il ? Ma plus grande crainte est que certains ne viennent que pour railler ou se moquer ! Cela exigerait une bonne préparation et une grande maîtrise de soi, de la part des femmes qui mènent la discussion. Mais je pense sincèrement que de tels hommes ne reviendraient pas, sauf s'ils avaient décidé d'écouter, mais c'est sans doute en espérant beaucoup trop.

Mais il y a des hommes – j'en connais – qui ont réellement le désir de mieux comprendre comment, si souvent, et inconsciemment, ils entretiennent les discriminations. Beaucoup d'hommes disent qu'ils

nous soutiennent objectivement mais prouvent le contraire, sans y penser et constamment, dans leurs relations personnelles – ou au travail – avec les femmes qui les entourent. Si nous pouvions leur ouvrir un peu les yeux, nous pourrions discuter avec eux de ce que cela signifie pour nous d'être une épouse, une petite amie, une secrétaire, une collègue, etc.

Quel mai cela pourrait-il nous faire ? Je crois que beaucoup de femmes sont très mal à l'aise quand elles viennent à leur première réunion du WOE. Elles choisissent souvent un thème assez ambigu, en pensant que celui-là, elles vont pouvoir le supporter. Et, en nous rencontrant, elles constatent qu'en gros nous ne sommes pas très différentes d'elles, mais plus conscientes de notre situation et mieux à même de nous en débrouiller et de nous battre grâce à cette prise de conscience. Ce sont ces femmes-là, à mon avis, auxquelles le WOE rend le plus service : même si elles ne reviennent jamais, elles auront commencé à penser.

La présence d'hommes ne les empêcherait sans doute pas de venir, mais elles ne parleraient sans doute pas beaucoup et très certainement elles n'oseraient pas revenir, et se livrer assez pour qu'on les aide et leur apprenne à aider les autres, de la même façon qu'elles l'apprennent aux réunions du WOE qui ont lieu à un niveau plus intime. Ainsi, c'est certain, les réunions ouvertes aux hommes ne devraient pas être très fréquentes et devraient être adaptées en fonction de leur présence.

J'ai aussi entendu dire que beaucoup de femmes n'aimeraient pas s'exprimer devant des hommes qu'elles connaissent, de près ou de loin. Pourtant, nous avons appris à le faire ! Il ne sert à rien de prêcher seulement les convertis et, pour une fois, nos débats avec les hommes auraient lieu sur notre propre terrain et avec le soutien massif de nos sœurs pour nous donner de l'assurance.

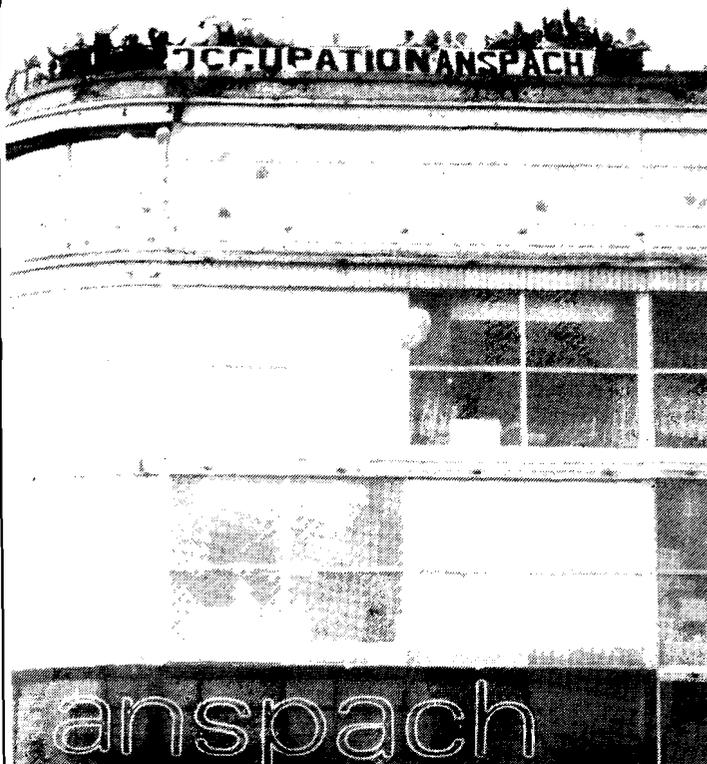
Ouvrir quelques rencontres aux hommes et, disons, principalement à leur demande, peut sembler très inhabituel pour un groupe féministe... Mais pourquoi ne serions-nous pas capables d'oser faire quelque chose de différent ?

## Le cas Galeries Anspach

Depuis le lundi 3 janvier 1983 le personnel des Galeries Anspach (G.A.) occupe son entreprise. C'est la seule façon pour les travailleurs des G.A. de faire valoir leur revendication du droit au travail.

En effet, sans en avertir qui que ce soit, et en agissant dans la plus totale illégalité, le Conseil d'administration a décidé de fermer par surprise les Galeries Anspach, et ce pendant le week-end du Nouvel-An.

Le personnel a appris son licenciement par la télévision, le dimanche 2 janvier au soir.



Ainsi s'exprime le tract distribué à la manifestation du personnel des G.A. Le 17 janvier, tract que nous retrouvons sur les tables de la cantine du magasin lors de notre entretien avec deux travailleuses. La cantine est correcte, mais les escaliers et couloirs y menant donnent une triste impression de délabrement. L'arrière est loin de ressembler à la partie réservée à la vente. Des deux femmes qui nous reçoivent, l'une est pensionnée, ancienne déléguée syndicale du magasin, dont le sort lui tient spécialement à cœur. L'autre est tout aussi anxieuse de ce que deviendront les Galeries. Pour elle, il s'agit de son emploi, de son autonomie financière, de son avenir.

Ils sont 450 travailleurs à Bruxelles, des femmes en majorité. Beaucoup — et uniquement des femmes — travaillent à mi-temps (3 X 8h par semaine, ou 4 heures par jour) et savent que les indemnités

de chômage, dans leur cas, ne seront payées que pendant 75 jours.

Les ennuis ne datent pas de hier. «*Depuis treize ans, on nous raconte que ça va mal pour les Galeries*», nous dit une des vendeuses.

De 71 à janvier 77, les Galeries étaient la propriété du groupe américain Sears qui, après apurement des pertes, les revendit à la famille De Bodt. En novembre 77, le groupe français Agache-Willot en prit le contrôle. A ce moment, les G.A. disposent de neuf sièges de vente (Bruxelles Centre, Woluwe, Anderlecht, Gilly, Namur, Mons, Louvain, Malines et Vilvorde) et emploient 2.900 personnes, dont 2.000 à Bruxelles, 450 en Flandre et 450 en Wallonie.

A la suite de fermetures et de suppressions d'emplois en France dans le groupe Agache-Willot, ce dernier est mis en règlement judiciaire en juin 81.

La société Agache-Willot doit 1,1 milliard de FB suite à la vente des magasins d'Anderlecht et de Woluwe. Mais les déboires du groupe Willot en France ont entraîné le gel, par l'administration française, de tout rapatriement d'argent en Belgique. Les G.A. ne peuvent donc disposer des fonds qui devaient leur revenir. Cette situation oblige la société à introduire une requête en concordat, jugée recevable (juin 81). Un plan de restructuration est mis en œuvre, entraînant la mise en prépension de 250 personnes; 157 autres seront licenciées avec droit prioritaire d'embauche dans la grande distribution. De plus, pour permettre à l'entreprise de revivre, le personnel consent à lui verser 10% de son salaire, ceci depuis septembre 81 à janvier 83. A ce jour, cette somme représente 23 millions de francs. Et en janvier 83, les G.A., qui emploient alors 900 personnes, déposent leur bilan.

«*J'ai toujours travaillé à mi-temps. On me l'a proposé dès le départ, il y a vingt-cinq ans. Quand les enfants sont nés, je me suis arrêtée de travailler. C'était en 1953. Cinq ans après, je reprenais le travail et je n'ai plus arrêté jusqu'à ce jour. Les enfants et le ménage, c'est très important, et mon horaire de travail permettait de m'en occuper. Aujourd'hui, ma fille poursuit des études de médecine tropicale, mon salaire est nécessaire. Et puis, je ne voudrais pas dépendre entièrement de mon mari. A mon âge, je retrouverai difficilement du travail et je n'ai aucune envie d'aller chômer. Que faire, sinon espérer qu'un acquéreur sérieux se présente pour le rachat, et qu'il réengage tous les travailleurs licenciés ?*»

Le salaire? L'ambiance de travail aux G.A.? Un barème officiel des salaires est la base de référence pour tous, avec différentes catégories selon la spécialisation de vente. Ainsi,

la catégorie 3 est réservée aux vendeurs(-euses) de radio-TV, vêtements H/F, la 2e catégorie pour la vaisselle, etc. Des sur-salaires sont accordés selon la production de vente mais, d'après nos interlocutrices, souvent selon le bon vouloir des responsables. «*Il y avait trop d'arbitraire, se plaignent-elles, ceci a cause des "petits chefs" qui faisaient souvent la pluie et le beau temps. Mais l'ambiance générale entre collègues était bonne.*»

Que deviendront les 23 millions auxquels le personnel avait renoncé pour renflouer les caisses du magasin? «*Le personnel doit être considéré comme créancier privilégié. Il ne fera pas de nouveaux sacrifices en cas de rachat du magasin.*»

Alors? «*Attendre et occuper...*» Comment se passe l'occupation? «*Le matin, nous venons nombreux. Les informations circulent. Les marchandises sont gardées. Défense à quiconque de pénétrer dans les allées interdites du magasin. Mais le problème des stocks se pose. Le stock existant sera vite périmé, il faudrait le vendre rapidement si on ne veut pas que la marchandise perde de la valeur.*»

Le 7 février, les cadres des Galeries présentent une solution avec le soutien des syndicats CNE-CSC et l'assistance de la Fondation Oeffle. Il s'agit de relancer l'exploitation de trois sièges (Mons, Namur et Bruxelles) et de recréer 364 emplois (dont 132 à temps partiel): 270 à Bruxelles, 45 à Namur, 49 à Mons. Les hauts salaires seraient réduits de 10%. Les stocks seraient rachetés par une société à créer. Des négociations auraient lieu avec les banques, les pouvoirs publics, le Fonds de fermeture et les propriétaires. Le personnel serait directement intéressé par une participation aux résultats de l'entreprise. Autogestion, alors? En tout cas, dossier à suivre.

Suzy Deigner



## Sages-femmes ou maieuticiens?



Depuis le 1er janvier 1983, la Directive européenne sur les sages-femmes est d'application dans tous les pays de la Communauté. A cette occasion, Madame S. Levacher, Directrice de l'école des sages-femmes de la maternité de l'Hôpital Saint-Antoine (France) a donné une interview au *Concours Médical* (C.M. n° 11, 1982) dont nous retenons quelques passages.

### Que peut faire la sage-femme ?

S.L. – Elles peuvent pratiquer les actes suivants : constatation et surveillance de la grossesse, prescription des examens nécessaires, préparation à l'accouchement, pratique des accouchements, y compris le siège en cas d'urgence, ainsi que

l'épisiotomie, la révision utérine, la réanimation du nouveau-né, la surveillance du post partum mère et enfant.

### Quel avenir pour la profession de sage-femme ?

S.L. – Il y a longtemps que j'entends dire : nous sommes à un tournant de la profession...

Je crois qu'actuellement la crainte des sages-femmes, c'est le trop grand nombre de médecins. L'avenir ? L'exercice libéral ne peut se développer davantage. Les cliniques privées ont des difficultés de survie. Les sages-femmes seront sûrement de plus en plus nombreuses au sein des structures hospitalières. Elles ont le désir, par conséquent de s'assurer un profil de carrière. Elles ont obtenu que leur soient réservés les postes de surveillance générale des services de gynécologie obstétrique, mais conservent les mêmes indices que les surveillantes infirmières.

Il faut que les sages-femmes occupent tous les postes d'encadrement et obtiennent une hiérarchie valable avec des échelles indiciaires adaptées.

Mais l'exercice de notre profession

en milieu hospitalier ne peut se faire que grâce à nos facultés d'adaptation. L'équipe médicale est au sein des grands services devenue importante et permanente. On a pu craindre que le travail de la sage-femme soit tellement restreint qu'il devienne inexistant. En fait, elle peut et doit garder sa place. Elle est là en permanence 24 heures sur 24, elle qui justement est le pilier de cette équipe.

### Et les hommes vont-ils devenir "sages-femmes" ?

S.L. – Les hommes ne m'ont jusque là pas beaucoup préoccupé. Je crois qu'on a exagéré l'importance de ce fait. Je pense comme beaucoup d'autres que l'accouchement reste un problème de femmes. Que la profession de sages-femmes est faite non seulement d'actes médicaux mais de soins que je crois plus facilement acceptés de mains féminines. Il y a d'ailleurs en Europe quelques rares éléments masculins et je ne pense pas que la France en verra beaucoup, sauf si les garçons échouant en première année de médecine s'orientent vers cette profession. On s'est beaucoup battu pour le nom à leur donner. Certains pensaient que "maieuticiens" faisant très savant, nous donnerait un renouveau sous un nom scientifique, mais les sages-femmes tiennent à leur appellation qui se perd dans la nuit des temps...

## A Concord Lighting

Du nouveau à la fabrique *Concord Lighting International*, située à Jumez, près de Charleroi, usine spécialisée en matériel électrique.

Un personnel composé presque exclusivement de femmes avait remporté une lutte exemplaire en juin/juillet 82. La direction ayant annoncé 77 licenciements, l'usine fut occupée par les travailleurs (-ses). L'occupation fut levée à la suite d'un accord qui prévoyait le partage du temps de travail entre tous les travailleurs (-ses).

La direction récidive. Le lundi 24 janvier, elle a annoncé le licenciement de 54 ouvrières et de 3 employés. Pour prévenir toute occupation, elle avait pris la précaution d'évacuer tout le matériel de production pendant le week-end. Bel exemple d'agressivité patronale ! Ces licenciements doivent permettre de nouveaux investissements, dit-elle (et de nouveaux licenciements ?). Les syndicats dénoncent cette rupture unilatérale de l'accord du 29 juillet 82. Le personnel continue à s'opposer aux licenciements et se dit prêt à accepter un tour de rôle de chômage technique si cela peut sauver l'entreprise. Remarquons qu'il ne s'agit pas d'une entreprise déficitaire.

# ATTENTIVES

## AU MOUVEMENT DES FEMMES

### Vers la création d'un groupe de pression ?

## Les femmes et la C.E.E.

Les Communautés Européennes s'occupent des femmes, c'est certain.

Par des services spécialisés : le Bureau pour l'Emploi et l'Egalité des Femmes (dont nous vous parlions dans *Chronique* n°2); le Service de l'information des Associations et de la Presse féminines (qui édite *Femmes d'Europe*); le secteur "femmes" de la Division Ressources Humaines à la Direction Générale du Développement (pays du tiers monde).

Par des textes qui leur sont spécialement consacrés : au départ, seul l'article 119 du Traité de Rome sur l'égalité des rémunérations s'applique spécifiquement aux femmes.

Puis, successivement (en 1975, 1976 et 1978), trois Directives sont venues rendre obligatoires l'égalité de traitement des hommes et des femmes en matière de rémunérations, d'accès à l'emploi et de conditions de travail au sens le plus large et enfin de sécurité sociale.

En 1982, le Nouveau Programme d'Action de la Communauté sur la promotion de l'Egalité des Chances pour les Femmes (1982-1985) est venu donner un nouveau souffle aux orientations de la politique sociale européenne à l'égard des femmes.

Si donc les Communautés s'occupent des femmes, les femmes doivent se préoccuper des Communautés. La plupart des groupes sociaux dont l'activité est directement influencée par des décisions qui se prennent au niveau communautaire possèdent soit une représentation soit un groupe de pression susceptible de surveiller et orienter les décisions communautaires. Le cas des agriculteurs est généralement

le plus visible dans nos mes bruxelloises. Plus ces groupes sont informés et présents sur le terrain, plus leur action est efficace.

Mais qui consulte-t-on pour les femmes ?

Pour tout ce qui concerne la promotion de l'emploi, de la formation, l'égalité des chances dans la vie socio-professionnelle, la Commission se fait conseiller par le *Comité Consultatif pour l'Egalité des Chances* qui est composé des représentantes des Comités (Commissions) nationaux du travail des femmes ou des Comités pour l'Egalité des Chances. Il s'agit donc d'un Comité qui regroupe des organismes chargés officiellement de la promotion socio-professionnelle

des femmes. Au niveau du Parlement Européen, on peut aussi citer le rôle très actif d'une sorte de Comité de vigilance constitué de femmes parlementaires: il s'agit de la Commission d'Enquête sur la situation de la femme en Europe. Mais ce qui fait défaut, c'est un lobby de femmes, un groupe de pression qui soit autonome par rapport aux gouvernements et aux partis politiques et qui puisse exprimer librement ce que les femmes attendent des Communautés Européennes, sans avoir à tenir compte de compromis imposés par des responsables masculins. Si des compromis sont nécessaires, il faudrait qu'ils ne dépendent que des femmes entre elles et de la difficulté de trouver des solutions qui répondent aux situations si diverses dans lesquelles elles se trouvent.

C'est pourquoi un groupe de femmes, le CREW (Center of Research on European Women) s'est créé et a décidé, en novembre 81, de chercher à promouvoir un regroupement des femmes au niveau

européen, regroupement qui puisse être reconnu comme interlocuteur valable. Le CREW a pris contact, par lettre ou personnellement, avec 2000 groupes ou organisations de femmes de toutes tendances pour expliquer son idée et essayer de réunir des adhésions au projet. Et il a obtenu de la Commission Européenne une subvention qui lui a permis de tenir les 13 et 14 janvier 1983 une réunion de coordination qui regroupait une cinquantaine de femmes des dix pays de la Communauté (selon une clé de répartition par pays).

A cette réunion, les femmes du CREW ont exposé ce que devrait être à leurs yeux un groupe de pression des femmes: pragmatique, flexible et efficace. Pour être efficace, il faut être capable d'influencer les décisions, c'est-à-dire être présent sur le lieu de l'action et au bon moment, celui où les décisions sont en train d'être prises. Il faut se concentrer sur des points spécifiques plutôt que sur des idées générales et théoriques. Il faut trouver un

terrain commun d'entente plutôt que s'appesantir sur les différences. Il faut une approche pragmatique des problèmes, en fonction de la nature même des Communautés Européennes, dont les Traités limitent les domaines d'intervention. Ainsi, les Directives et les Programmes relatifs aux femmes ne traitent pas des femmes dans tous les aspects différents de leur vie, mais principalement dans les domaines relevant du travail au sens large.

Les femmes réunies en janvier ont donc voté une résolution dans laquelle elles déclarent:

1. Les participantes sont d'accord pour créer un réseau européen de femmes, qui mènera un certain nombre d'actions au niveau européen, qui coordonnera des circuits d'information, qui établira une plate-forme d'action et appuiera des campagnes aux niveaux nationaux et européen.

2. Les participantes demandent au CREW d'organiser le groupe de Bruxelles, en accord avec les groupes belges sur place. La plupart des

délégations nationales s'engagent soit à créer, soit à développer des réseaux dans leurs pays ou régions respectives. Le CREW s'engage à diffuser l'information.

3. Les participantes conviennent que le travail des réseaux mènera son action à court terme sur des sujets tels que la Sécurité Sociale et le Marché de l'emploi; à plus long terme, s'engage à introduire des sujets qui ne font pas partie des préoccupations de la Communauté européenne (avortement, ...).

Ainsi les bases sont donc jetées pour la création d'un groupe de pression des femmes auprès des Institutions Européennes. Et le CREW a obtenu le mandat d'en être le groupe organisateur et centralisateur. Pour obtenir l'audience qu'il recherche, il lui faut le concours d'un maximum d'organisations. La "pression" sera d'autant plus féministe que les groupes féministes seront plus nombreux à s'y engager!

G.S.

CREW / 22, rue de Toulouse  
1040 Bruxelles / Tél. (02) 230 42 35

## Conférence de presse des femmes du Vrouwen Overleg Komitee (16/12/82)

### Qu'est-ce donc, le Vrouwen Overleg Komitee ?

Le *Vrouwen Overleg Komitee* (VOK), dont la traduction approximative est Comité de concertation des femmes, se définit lui-même de la façon suivante: le VOK est un groupe de pression pluraliste et féministe, dont la disparition serait impensable aujourd'hui en Flandre. Tous les âges, toutes les tendances politiques et idéologiques y sont représentés, et l'on y rencontre aussi bien des femmes de partis et de syndicats que de maisons de femmes, de refuges pour femmes battues, de Comités d'avortement, de groupes d'éducation permanente, etc.

Elles se réunissent régulièrement pour se concerter, discuter et entreprendre des actions. Depuis dix ans, ce groupe a réussi à établir des ponts entre les femmes, au-delà des divergen-

ces, en poursuivant l'objectif de raffermir le mouvement féministe.

L'activité principale du VOK est l'organisation annuelle de la Journée des Femmes. En outre, le VOK mène des actions («Votez Femmes») au moment des élections. Des études ont été réalisées sur une législation rénovée qui ne serait pas sexiste, sur des mesures antidiscriminatoires, sur la situation des femmes sur le marché du travail et dans la sécurité sociale.

Le V.O.K. existe depuis 1972 et estime qu'en cette période de crise il est plus que jamais indispensable de continuer à lutter dans l'intérêt des femmes sur tous les terrains de la société: famille, travail, politique, etc.

■ **Porte-parole du V.O.K. :**  
**Monika Abicht**  
Tel. 03/828 95 68

■ **Secrétariat du V.O.K. :**  
**Ambtmanstraat, 7**  
**2000 Antwerpen**  
tel. 03/232 55 33

Le "Vrouwen Overleg Komitee" (V.O.K.), en collaboration avec plusieurs autres organisations de femmes de Flandre et de Wallonie, fait un appel urgent au gouvernement, au Parlement, aux partenaires sociaux et à tous les responsables de ce pays, afin de mettre un terme à la discrimination croissante à l'égard des femmes sur le plan socio-économique.

En premier lieu, les femmes constatent une marginalisation progressive sur le marché du travail: des emplois à temps plein sont remplacés par des emplois à temps partiel sans voir pour autant que l'emploi global augmente. Les femmes sont les premières victimes de cette évolution, parce qu'elles sont souvent celles qui sont obligées de choisir entre un travail à temps partiel ou le chômage. L'entreprise *Bekaert-Cockerill* en est l'exemple le plus récent: 13 femmes ont été licenciées parce qu'elles refusaient d'accepter un temps partiel uniquement prévu pour des femmes non chefs de famille. Et cet exemple n'est pas unique. Tant en Flandre qu'en Wallonie, des temps partiels

obligatoires s'installent: *Philips, G.B., Bekaert-Hemiksem*.

Cette marginalisation s'accroît encore par le fait que ces emplois à temps partiel tendent ensuite à disparaître, comme on a pu déjà l'observer en Grande-Bretagne. Des femmes qui avaient accepté toute confiance un travail à temps partiel, ont vu ce poste de travail disparaître après un certain temps. Leur position sur le marché du travail s'aggrave ainsi considérablement. De plus, la polarisation, des femmes et des hommes sur le marché s'accroît, ce qui rend la solidarité entre ces deux groupes plus difficile. Cette forme de traitement inégal des femmes est en contradiction aussi bien avec la Directive européenne de 1976 sur l'égalité de traitement qu'avec la loi belge du 4 août 1978 sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes sur le marché du travail.

En deuxième lieu, les femmes constatent que cette loi sur l'égalité de traitement est allégrement foulée aux pieds depuis que la concertation sociale a été transférée aux secteurs et aux entreprises. *Bekaert-*

*Cockerill* démontre bien quelles peuvent être pour les femmes les conséquences de négociations au niveau de l'entreprise où elles constituent inévitablement le chaînon le plus faible et où elles participent rarement aux négociations paritaires. Et le Ministre de l'Emploi et du Travail contribue à cette forme de discrimination par l'intermédiaire du conciliateur social.

**En troisième lieu**, les femmes constatent l'illégalité suivante : la loi Dewulf spécifie formellement que l'introduction du travail à temps partiel est liée à la condition du libre choix du travailleur ; or, dans beaucoup d'entreprises, on observe, et surtout pour les femmes, l'obligation d'accepter un temps partiel. Quand des femmes refusent, et que suite à ce refus elles sont licenciées, elles sont remplacées par des travailleurs masculins à temps plein, comme à *Bekaert-Cockerill*. En outre, ces travailleurs touchent 30 fr/heure de plus pour le même travail, ceci en violation avec la convention collective 25 sur le salaire égal pour un travail égal. Ces faits semblent indiquer que la législation sociale est ignorée, à cause de la pression patronale, mais avec l'assentiment du gouvernement.

Pour le moment, ce sont les femmes qui sont touchées, mais bientôt ce sera aussi le tour des hommes, si l'on donne de l'extension aux expériences *Hansenne* (exemption de la législation sociale pour la durée de l'expérience).

**En quatrième lieu**, le V.O.K. se demande aussi ce que font le Parlement et le Conseil National du Travail contre ces violations et discriminations flagrantes. Serai-ils placés hors-jeu par les pouvoirs spéciaux et autres trains gouvernementaux ? Ne limite-t-on pas ainsi le pouvoir de négociation des partenaires sociaux et ne vide-t-on pas de sa substance le pouvoir législatif du Parlement ?

**En cinquième lieu**, l'Office National de l'Emploi semble aussi jouer un rôle dans le jeu des discriminations contre les femmes. Récemment, l'inspecteur régional de l'ONEm de Charleroi déclarait que beaucoup d'entreprises abusaient du système de chômage partiel et qu'il préférerait qu'on transfère ces travailleurs dans un système de travail à temps limité, c'est-à-dire à temps partiel. Ce système est financièrement plus avantageux pour l'ONEm, surtout quand il s'agit de "cohabitants", c'est-à-dire en majori-

rité des femmes. Cette mesure s'insère dans une «politique générale de crise» selon laquelle on estime qu'«un seul revenu par famille») doit être suffisant. On semble perdre de vue qu'une telle politique s'inscrit directement contre des droits égaux des hommes et des femmes, mais aussi contre les droits des groupes à faibles revenus.

**D'autre part**, on voit que la Justice elle-même foule aux pieds les droits des femmes. Pourtant, elle devrait être l'ultime recours en cas de discrimination. Dans le premier jugement sur un cas de discrimination de femmes sur la base de la loi d'août 78 sur l'égalité de traitement, et le Tribunal correctionnel, et la Cour d'appel se sont prononcés négativement, et ce malgré l'existence de preuves écrites de discrimination à l'engagement d'une candidate, institutrice à Olne, près de Liège. Les juges ont estimé que la loi du 4 août 1978 était subordonnée à l'art. 14 de la Constitution, qui garantit la liberté d'expression. Ils ont perdu de vue que cette garantie n'existe «que pour autant qu'aucun délit ne soit commis dans l'exercice de ces libertés»). En cas de violation, des sanctions sont prévues par la loi du 4 août 1978, mais il semblerait qu'elles étaient inconnues des juges présents.

Pour mettre fin à ces discriminations flagrantes, le V.O.K. a décidé de porter plainte auprès de Monsieur Richard, Commissaire aux Affaires sociales auprès de la Commission des Communautés européennes, contre le gouvernement belge, pour non application de la Directive européenne de 1976 et la loi belge de 1978 sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, le V.O.K. recherchera, en collaboration avec l'association des femmes juristes de Belgique, d'autres jugements sur la base de la loi d'août 1978. Enfin, le V.O.K. mènera une action permanente en faveur de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, de l'indépendance économique des femmes, du droit au travail et au chômage pour chacun. Dans ce cadre, nous annonçons déjà la **manifestation du 5 mars 1983**.

**Enfin**, le V.O.K. réaffirme sa revendication à la réduction du temps de travail pour tous, avec maintien du pouvoir d'achat et redistribution de toutes les responsabilités collectives.

## ATTENTIVES

### A L'AVORTEMENT

## "Socialistement vôtre..."

### A l'espagnole...

En Espagne, le gouvernement socialiste a l'intention de faire voter une loi permettant l'avortement thérapeutique, mais l'avortement restera un délit.

On estime à 300.000 le nombre annuel d'avortements clandestins. Ils sont souvent effectués dans de très mauvaises conditions.

Obligés d'appliquer une loi draconienne datant de l'époque de Franco, les juges étaient entrés dans la danse, car ils voulaient forcer une modification de la loi. Et ils se sont exprimés dans certains jugements. Ainsi, dans un jugement récent, des juges de Barcelone soulignent que la loi d'application en matière d'avortement ne tient pas compte de la ((vision dominante de la société)) sur ce problème, et qu'elle est, de plus, discriminatoire pour la population pauvre puisque des femmes fortunées peuvent échapper aux poursuites en allant à l'étranger.

Un autre tribunal de Barcelone s'est encore prononcé d'une manière plus critique dans un procès d'avortement qui durait déjà depuis quelques années. Le jugement prononce cependant les peines de prison prévues par la loi (37 ans de prison pour l'homme qui a effectué les avortements et six mois pour chaque femme avortée) mais ce sont les juges eux-mêmes qui demandent la grâce. Ils demandent un acquittement total pour les fem-

mes. L'accusé masculin devrait, selon ces juges, faire neuf ans de prison, mais surtout «pour avoir abusé de la situation, en réclamant de l'argent».

La nouvelle loi va régler le problème de 5% des femmes qui avortent aujourd'hui clandestinement, tout comme chez nous si la loi *Herman-Michielsens* passe au Parlement. Les femmes sont donc, une fois de plus, trahies par un gouvernement socialiste largement majoritaire. Il faut bien constater aussi que, cette fois encore, les femmes sont exclues du discours politique des hommes.

### Analogies

On voit qu'il existe des analogies avec la situation belge, mais il y a pourtant une différence fondamentale : c'est la possibilité d'alternance du pouvoir, telle qu'elle existe également en France ou en Allemagne (en Italie, la loi a pu être votée à la suite d'un referendum).

Voilà des années que je traîne mes pieds avec de plus en plus d'impatience dans les manifs "avortement". Mais à qui s'adressent-elles donc ? La dernière, à la *Monnaie*, après la condamnation d'*Hubinont* et d'autres travailleurs de la santé, fut d'un morne incroyable, composée de personnes convaincues de l'inanité de ce genre de démonstrations dans le contexte belge, mais



désireuses de rendre hommage au **courage** tranquille de ceux qui prennent des risques. Ces appels à manifester ne sont plus que des réflexes conditionnés: condamnation - manifestation, recondamnation - remanifestation - etc.

Parler institutions n'a jamais été le sujet favori des féministes mais l'obstination des Comités avortement à s'adresser au Parlement, provoquant ainsi une démobilisation de plus en plus importante au cours des années, m'y invite. Au moment où la Belgique chavire sur ses bases, c'est peut-être un peu tard d'en parler, mais voilà, la manière dont ce problème a été traité m'est resté dans la gorge depuis trop longtemps... Le système parlementaire belge est tel que le CVP, même quand il subit des pertes importantes, se retrouve toujours au gouvernement, avec son petit frère francophone à ses basques.

Son intransigeance et les moyens peu démocratiques utilisés par ce parti pour obtenir un vote unanime

sont bien connus. On peut remarquer aussi que le parti associé au pouvoir, qu'il soit libéral ou socialiste, se montre toujours prêt à mettre cette revendication en sourdine. Ceci signifie en clair que si le Parlement était amené à légiférer en matière d'avortement, on obtiendrait, au mieux, une sous-loi Michielsens, ce qui serait une authentique catastrophe.

### Extraparlementaire

La voie ne peut donc être qu'extraparlementaire. Créer une situation de fait accompli sur laquelle on ne pourrait plus revenir. Un premier pas dans cette direction a effectivement été réalisé par des hôpitaux tels Saint-Pierre ou La Hestre (socialiste) et par les Centres extra-hospitaliers, qui pratiquent ouvertement des avortements. Les Comités avortement avaient compris très vite que la solution résidait dans la multiplication de ces centres mais

ils se sont trouvés limités financièrement et ont changé peu à peu d'orientation.

Il est indispensable de revenir à cette solution, qui est la seule possible et la seule satisfaisante. Le moyen existe, et il a toujours existé! Les deux partis socialistes de ce pays prétendent tous les deux soutenir la lutte en faveur de l'avortement et de sa dépénalisation. Il faut les prendre au mot. Il se fait que ces partis, par l'intermédiaire de leurs mutuelles gèrent un nombre important de cliniques. Si les socialistes veulent conserver une certaine crédibilité auprès de ces femmes, il ne leur reste plus qu'à pratiquer ouvertement des avortements dans toutes leurs cliniques, y compris celles des CPAS contrôlés par des mandataires socialistes, rendant ainsi impossible tout retour en arrière. Les femmes en ont marre des mots, des promesses factices, des votes inutiles! Elles attendent des actes.

E.R.

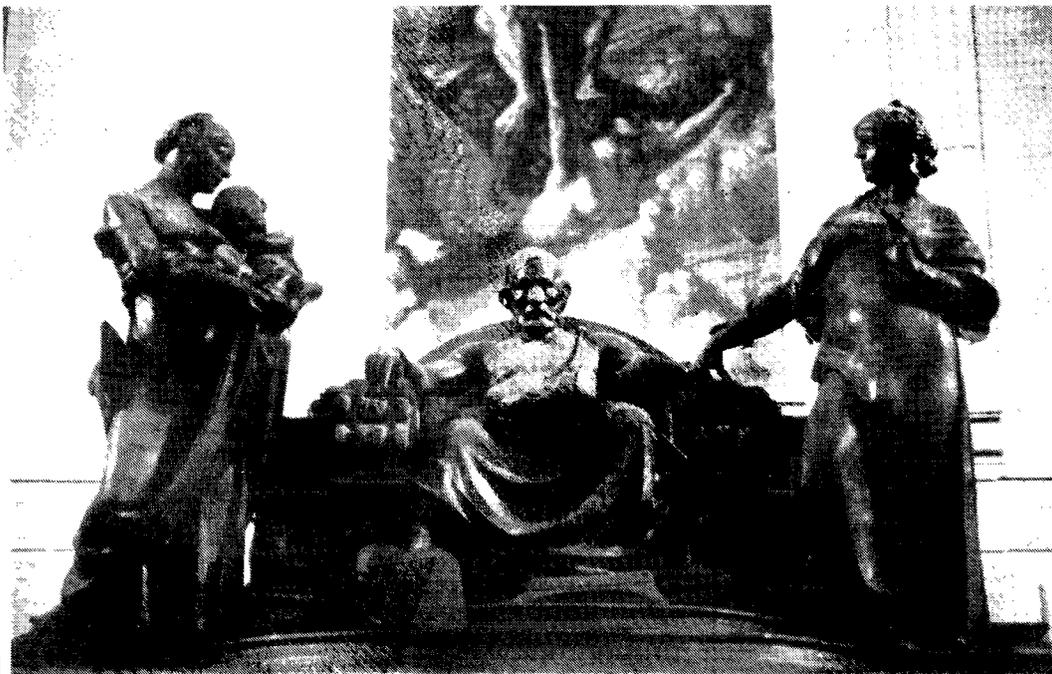
### Pour celles qui veulent en savoir plus

● **La pratique de l'avortement en Belgique** Brochure publiée par le GACEHPA (Groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements) fin 1981. Disponible au GACEHPA, 51 rue du Trône, 1050 Bruxelles, au prix de 100 F.

● **L'avortement en Belgique**, par Viviane Jacobs. Publié en 1980 par l'Institut Emile Vandervelde et disponible là-bas (bd de l'Empereur).

● Vient de paraître: un dossier sur l'avortement publié et réalisé par le Service d'études et de documentation sociales de la Province de Namur. Disponible sur demande au prix de 50 F en écrivant ou téléphonant à cet organisme: 22, av. Reine Astrid, 5000 Namur (Tél. 081-22 91 75, ext. 234).

## la situation devient de plus en plus surréaliste!



En ce dimanche matin, jour de repos, je suis en train de taper cet article, ma fille sur les genoux, et je repense à la semaine écoulée: lundi matin, Hubinont, gynécologue bien connu de Saint-Pierre, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis pour avortement, d'autres médecins à 4 mois ou plus, avec sursis. Les femmes embarquées (je dirais par hasard) dans l'affaire ont

bénéficié en général d'une suspension de prononcé. Pour ces femmes, c'est un peu la fin d'un cauchemar: il s'agit souvent de cas particulièrement difficiles, pour lesquels une plainte (du man, de l'amant, des parents, du home) a été déposée. La justice a suivi son cours, elles ne comprennent pas ce qui se passe (il faut dire que n'importe qui se serait perdu dans le dédale de ces

procès mesquins où jamais ne fut entendue la parole des Femmes). Je me rappelle avoir reconduit une de ces femmes chez elle après l'audience: elle avait craqué, elle était impressionnée par ce Palais de Justice (on le serait à moins), sa vraie vie n'avait rien à voir avec tout cela. Mais revenons à cette impression de surréalisme qui m'envahit de plus en plus. Après la sentence, Hubi-

nont déclarait: «*Je continuerai.*» Et la presse en a fait écho tout au long de la semaine. Les autres médecins condamnés avant lui, et les travailleurs des centres extra-hospitaliers avaient dit de même: «*Nous continuons à accueillir les femmes et à répondre à leur demande.*» La demande, elle est toujours là, bien sûr, et c'est cela que tous ces politiciens, parlementaires, gens de loi et autres veulent ignorer. Il y a un tel fossé entre leurs discours et la vie quotidienne des femmes... L'autre jour, j'ai oublié ma pilule, et pourtant je milite pour la contraception depuis des années, mais ça peut arriver, non? On a parfois d'autres problèmes en tête, c'est une simple distraction, non? Eh bien, je me suis dit qu'en cas de pépin, j'irais tout de suite dans un centre, heureusement qu'ils sont encore ouverts. C'est cela, le surréalisme: une situation réelle, vécue par beaucoup de femmes et d'hommes dans ce fichu pays, un réseau de gens qui ont décidé courageusement de faire face honnêtement au problème de l'avortement clandestin. Et à côté de cela, des vraies condamnations après de soi-disant vrais procès (et les inculpés ont eu mille fois raison de faire défaut pour ne plus participer à cette mascarade), de vraies discussions au Parlement mais qui, à de rares exceptions près,

passaient loin du problème. On croit rêver, mais on ne rêve pas...

Je repense aussi aux perquisitions qui ont eu lieu le mois passé dans deux centres extra-hospitaliers. On en discutait l'autre soir avec une des femmes qui les avait vécues. Comme c'était la première fois que cela arrivait dans ce centre, elle avait d'abord paniqué, puis s'était rendu compte, petit à petit, que l'armada de personnes perquisitionnant sous ses yeux (six ou sept, en l'occurrence) n'était pas vraiment Persuadée du bien-fondé de la Perquisition. Il y avait eu plainte, il fallait donc bien trouver le dossier de Mme Untelle, mais il était introuvable. Et cette pompe, à quoi peut-elle donc bien servir? Tout le monde le sait, mais personne ne le dit! On met les scellés un jour, puis on les lève, et le travail reprend nor-

malement - heureusement d'ailleurs pour les femmes qui avaient rendez-vous les jours suivants. La Belgique est un des pays où l'avortement se pratique dans les meilleures conditions, à la demande de la femme, et où la loi est la plus répressive des pays d'Europe. On nage en plein surréalisme...

Oui, mais la situation est-elle tenable, et les femmes sont-elles finalement gagnantes dans tout cela? J'aurais d'abord tendance à dire que pour nous l'important n'est peut-être pas de gagner mais de

continuer à pouvoir nous prendre en charge, dans le problème de l'avortement enbeautres. La justice sort affaiblie et perdante de ces procès au début fracassant et à la fin ambiguë. Le Parlement ne cesse de faire la preuve de son irresponsabilité (s'il y avait plus de femmes là-bas, peut-être, peut-être...). Le mouvement des femmes et tous ceux qui soutiennent la dépénalisation de l'avortement ont, en tout cas, déjà gagné sur le plan de l'endurance, depuis le temps que ça dure! Les femmes qui se sont retrouvées devant la justice peuvent être considérées comme "acquittées" - c'est important - et les médecins ont bénéficié du sursis. Et maintenant, que va-t-il se passer?

Les médecins ont dit qu'ils continueraient, pour des raisons de santé publique. Les centres continuent, et des réponses alternatives se réfléchissent en cas de répression plus forte. Les femmes continuent à téléphoner... La plus grande dérision dans tout cela est que sans doute, un jour, cette situation surréaliste deviendra réaliste par elle-même... Puisque la contraception évolue inéluctablement, les femmes auront accès directement à un avortement précoce. Le Parlement n'aura plus besoin de légiférer, ce sera vraiment l'affaire des femmes! On peut rêver, non?

D.G.

## En Irlande

Le Gouvernement irlandais, sous la pression d'un petit groupe de droite, riche et puissant, se propose de changer la Constitution du pays, de façon à empêcher les femmes d'introduire une demande de droit à l'avortement. L'avortement est déjà illégal en Irlande, mais environ 8000 femmes se rendent chaque année en Grande-Bretagne pour y subir un avortement.

L'amendement à la Constitution est présenté comme un moyen de protéger les droits de l'enfant à naître, considéré comme une personne dès le moment de sa conception. Non seulement cela ôte aux femmes le "droit de choisir", mais cela donne priorité aux droits du fœtus/enfant sur ceux de la mère.

Un referendum aura lieu en mars 1983 (à moins qu'on ne puisse l'empêcher).

Il est probable que l'amendement sera voté, malgré l'opposition des groupes de femmes, du Congrès irlandais des *Trade Unions* (syndicats) et de beaucoup d'autres qui considèrent que cet amendement n'est pas démocratique, mais sectaire et malhonnête, et qu'il sape le droit des femmes de contrôler leur propre fécondité.

Et pourtant, l'actuel Premier Ministre - Garrett Fitzgerald - se présente comme un Européen libéral éclairé, désireux de promouvoir un état laïque, libéré de la domination de l'Eglise en Irlande!

### Aidez-nous à agir

#### sur le gouvernement irlandais

- En faisant connaître cette information dans vos journaux.
- En écrivant des lettres de protestation aux journaux irlandais.
- En demandant à votre Député au Parlement Européen de protester - verbalement auprès de ses collègues irlandais; - par lettres ouvertes au Premier Ministre d'Irlande.
- En organisant des manifestations de protestation devant l'Ambassade d'Irlande de votre pays et en envoyant des lettres ou des pétitions de protestation à cette Ambassade.

Les mouvements de protestation devant les Ambassades seraient particulièrement efficaces le jeudi 17 mars, jour de la Saint-Patrick, Fête Nationale irlandaise, quand tous les Irlandais de l'étranger sont réunis à leur Ambassade.

Sachez que le Gouvernement irlandais de coalition rassemble des chrétiens-démocrates et des socialistes (selon le regroupement du Parlement Européen).

## ATTENTIVES

## AUX FEMMES D'AILLEURS

### «Mon nouveau jean's est chouette et pas cher» Sri Lanka: les ouvrières de la confection



Fin décembre, nous avons reçu des ouvrières de *Polytex Garments* (Sn Lanka) un long message dont vous trouverez ci-dessous les passages essentiels. Nous sommes contentes de faire une affaire chaque fois que nous achetons pas cher des vêtements qui nous vont bien. Mais ils sont *Made in...* des pays du tiers monde par des femmes sur-exploitées... Les ouvrières de la confection au Sri Lanka nous le rappellent ici.

«Nous, travailleuses employées à *Polytex Garments Ltd*, entreprise confectionnant des jeans, des blouses et des chemises pour des milliers de consommateurs d'Europe et

d'Amérique, sommes en grève. Notre salaire journalier s'élève à 18.50 roupies, c'est-à-dire à moins d'un dollar US.

Plus de 700 femmes sont actuellement en grève. Depuis septembre 82, nous essayons d'avoir une discussion avec la Direction au sujet de nos revendications, mais en vain. Elle refuse de considérer notre syndicat (*Syndicat des travailleurs du transport*) comme une véritable organisation représentative des travailleurs, bien que plus de 70% du personnel en fasse partie. Nous avons essayé d'avoir une discussion avec la Direction en passant par le commissaire au travail, mais en vain.

Voici la liste de nos revendications :

- une prime égale à trois mois de salaire,
- réintégration immédiate de 7 travailleuses suspendues,
- paiement des jours fériés à toutes les travailleuses,
- un salaire journalier de 25 roupies,
- 42 jours de congé par an,
- les retards de moins de 10 minutes dus à des circonstances indépendantes de la volonté du travailleur sont admis,
- soins médicaux et moyens de transport en cas de maladie.

Nous poursuivons notre grève en dépit des nombreux obstacles qui barrent notre route. L'état d'urgence fait que nous ne pouvons pas nous rassembler. Aussi est-il difficile d'informer les 700 femmes de l'évolution de la situation. Nous sommes cependant décidées à poursuivre l'action. Nous vaincrons. Notre force réside dans la conviction avec laquelle nous continuons le combat.

Nous vous envoyons cette lettre pour demander votre appui. Notre victoire

sera aussi la vôtre. Nous sommes exploitées par la même classe dirigeante, celle qui s'enrichit à la sueur de notre front.

Ce que vous pouvez faire :

● Donner à ce conflit autant de publicité que possible.

● Ecrire, pour réclamer un règlement juste et équitable du conflit, à :

- The Minister of Labour  
Labour Secretariat  
Colombo 05  
Sri Lanka
- Mr Sohly Captain  
Managing Director  
Polytex Garments  
Hamam Buildings, 3rd Floor  
Colombo 01  
Sri Lanka

● Apporter une aide financière: nous avons besoin de beaucoup d'argent pour que la grève soir une réussite. Les dons sont à envoyer à  
WLD Anton Marcus  
Secretary Industrial Transport  
& General Workers Union  
53 Rajamalwatta Road  
Colombo 15  
Sri Lanka.

## Salvador: un Comité unitaire des femmes

Au sein des mouvements de libération nous assistons de plus en plus fréquemment à un regroupement des femmes. Ainsi en est-il au Salvador où le **Comité unitaire des femmes salvadoriennes** publie une Charte qui manifeste au premier point ("Lutter pour les droits de la femme comme travailleuse, citoyenne et mère") le souci de lier la lutte pour l'émancipation des femmes à la lutte pour la libération du pays. C'est ainsi qu'elles veulent :

- organiser les femmes salvadoriennes pour conquérir et défendre les droits qui lui reviennent en tant qu'être humain ;
- lutter pour le droit de la femme travailleuse : "A travail égal, salaire égal ; à capacité égale, caté-

- gorie de travail égale" ;
- prévention et soins des maladies professionnelles ;
- en tant que citoyenne, lutter pour le droit à l'éducation, à la santé et à exercer ses droits politiques ;
- comme mère, lutter pour le droit au repos pré- et postnatal, juste et nécessaire ;
- lutter pour une aide de l'Etat pour éduquer et élever nos enfants ;
- lutter pour le droit au développement de la femme et pour l'égalité des droits, dans l'éducation, la science et la culture, par rapport au sexe masculin.

Adresse de contact /

Rosario Sosa  
Koningin Elisabethlaan, 19  
3000 Leuven

## Chine éternelle...

La Chine éternelle ? Peut-être pas si l'on continue à tuer les bébés filles.

Ils sont 1 milliard, les Chinois, et depuis plusieurs années déjà, le gouvernement fait de grands efforts pour limiter les naissances, parce qu'il prévoit que le pays ne sera capable que de nourrir 1,2 milliard d'habitants en l'an 2000. Depuis trois ans, il incite d'une manière pressante les Chinois à n'avoir qu'un seul enfant. Il appuie sa politique d'incitants matériels. Toute famille qui s'engage à n'avoir qu'un seul enfant peut prétendre à un plus grand appartement ou à une plus vaste parcelle ; ils obtiennent une priorité pour l'accès aux crèches et aux écoles ; ils reçoivent des rations alimentaires plus importantes. Des fêtes sont organisées pour enfants uniques exclusivement. Si ces parents, malgré leur promesse, ont un deuxième enfant, ils devront non seulement renoncer aux avantages mais rembourser ceux qu'ils ont déjà perçus, en perdant, par exemple, le droit aux primes. L'arrivée d'un troisième enfant entraîne une perte temporaire de salaire.

Décidément, ces Chinois ne font rien comme tout le monde: incitants positifs ou négatifs, ces poli-

tiques laissent peu de place au désir des femmes.

Si dans les villes la politique gouvernementale rencontre un écho plus ou moins favorable, il n'en est pas de même dans les campagnes où vit 80% de la population. La tradition millénaire y pèse de tout son poids. Le Chinois rural tient aux grandes familles: la terre a besoin de bras, et quand l'heure de la vieillesse aura sonné, comme la sécurité sociale n'est pas encore très développée, ses enfants pourront s'occuper de lui (déjà aux Indes, les campagnes de limitation de naissance ont été vouées à l'échec pour le même motif: tant qu'il n'existe pas un système de subsistance pour les vieux, les enfants représenteront l'assurance-vieillesse). Mais surtout il faut des fils ou au moins un fils pour perpétuer le nom, sans quoi les aïeux ne s'y retrouveraient plus (merci, Pearl Buck). Si l'on ajoute à cela un mépris profond des femmes, mépris que la Révolution n'a gommé que fort superficiellement, on obtient finalement un cocktail explosif qui a fini par alarmer la presse et les dirigeants chinois.

Ils ont constaté qu'en 1981 le taux de bébés mâles était de 108 pour 100 bébés-filles. Il est vrai que les statistiques de population des pays



sous-développés d'Asie montre partout que le nombre des hommes est supérieur à celui des femmes. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait qu'en cas de famine on choisira de laisser survivre le petit garçon plutôt que la petite fille. Pourtant, en Chine, le décalage, surtout à la naissance, est anormalement élevé. Le **Journal de la jeunesse chinoise** l'explique par les infanticides de petites filles, qu'il dénonce, juge barbare et fort ennuyeux, parce que dans vingtans un homme sur trois risque de ne pas trouver une douce moitié.

Comme la naissance d'une fille est encore souvent vécue comme une malédiction, renforcée par les règles en vigueur, un grand nombre de

femmes se font avorter après détermination du sexe par prélèvement du liquide amniotique. L'autorité, en condamnant cette pratique, ne résoud cependant rien. Les meurtres de petites filles se passent surtout dans les familles qui se sont engagées à n'avoir qu'un seul enfant. Quand celui-ci s'avère être une fille, c'est la catastrophe. Souvent l'infanticide s'accompagne du suicide de la mère, rendue responsable de cette naissance indigne. Qu'ajouter à une telle cruauté? Quand donc laissera-t-on aux petites filles du monde entier le droit élémentaire à la vie, à l'intégrité physique, mentale ou psychologique ?

## Pour les juges de Liège, la Constitution permet de discriminer les femmes ! Une nouvelle manière de rendre l'(in)justice

Les juges phalocrates du Tribunal correctionnel de Verviers d'abord, puis de la Cour d'appel de Liège nous apprennent que l'article 14 de la Constitution (qui consacre la liberté d'opinion et d'expression de celle-ci) est désormais prioritaire.

Rappelons brièvement les faits. Lors d'un appel communal aux candidatures pour le recrutement d'un instituteur, deux membres du Conseil échevinal avaient déclaré au cours de la délibération qu'ils préféreraient, pour cet emploi, recruter un homme. Or, la loi du 4 août 1978 sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes garantit aux femmes comme aux hommes

*l'égalité d'accès à l'emploi* Il ne peut donc être question de préférer un sexe à l'autre, c'est le meilleur candidat qui doit l'emporter.

A ce recrutement se présentent quatre fois plus de femmes que d'hommes, mais le Conseil communal choisit un homme ! Une des candidates évincées, ayant eu vent des propos tenus par les deux édiles communaux, introduit une plainte sur la base de la loi du 4 août.

Contre toute attente, le Tribunal correctionnel de Verviers (\*) a donné raison aux édiles communaux et a débouté la plaignante. En effet, les juges ont estimé que tout citoyen, même membre d'une assem-

blée délibérante, a le droit d'exprimer librement son opinion (en vertu de l'article 14 de la Constitution) et que la loi sur l'égalité de traitement ne peut avoir pour effet de priver un individu de ses droits les plus fondamentaux...

Cette interprétation est époustouflante. En effet, elle ignore délibérément la deuxième partie de l'article 14 sur la liberté d'expression, qui en donne les limites: «*sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés*». Enfin, elle tend à faire croire qu'en certains cas la loi du 4 août est limitée par les principes constitutionnels.

En fait, une telle interprétation est si saugrenue que si l'on l'étendait à d'autres lois – telle la loi réprimant la xénophobie – elle entraînerait l'inapplicabilité de celle-ci.

Devant une telle énormité, il semble bien que le procureur général ait entamé devant la Cour de Cassation une procédure en pourvoi dans l'intérêt de la loi.

Une chose à ne pas faire: injurier un agent de police en vous réfugiant derrière l'article 14, qui garantit la liberté d'opinion...

(\*) La plainte ne pouvait être déposée au Tribunal du Travail parce que les affaires des agents de l'État ne relèvent pas de celui-ci.

## L'intolérable est si ordinaire A Liège: deux femmes malmenées par la police

Jeudi 20 janvier, à 4h30 du matin, rue du Pot d'or, en sortant d'un café, nous apercevons une femme malmenée par des policiers (deux camionnettes, plusieurs policiers, dont une femme). Nous intervenons auprès d'eux pour demander le pourquoi de cette intervention. Leur réponse est catégorique: «*Mêlez-vous de ce qui vous regarde. Vous n'avez pas à vous occuper de cela. C'est nous qui décidons.*» Nous insistons pour obtenir des précisions, car nous ne pouvons accepter la manière dont ils rejettent notre demande d'explications. Ils nous intimement l'ordre de les suivre et nous amènent, en compagnie de la femme interpellée, à la permanence de police, rue Natalis. Nous constatons qu'ils déposent cette femme avant d'arriver à la permanence. Là, sans ménagements, nous sommes dépouillées de nos montres, boucles d'oreilles, cigarettes, ... L'une de nous est même obligée d'enlever une boucle-perceuse placée récemment. Nous remarquons cependant que certains occupants des huit cellules disposent encore de tabac et de leur montre.

Sans douceur, nous sommes conduites, chacune à notre tour, dans une pièce sans fenêtres, meublée d'armoires de rangement, d'un bu-

reau et d'un miroir. Trois femmes policiers, en nous tutoyant et avec ironie, nous donnent l'ordre de nous déshabiller complètement, prenant un plaisir évident à nous humilier. Pendant que Viviane se trouve nue, un policier entre dans la pièce, puis ressort. On nous demande ensuite de nous rhabiller, sans que l'on ait en quoi que ce soit inspecté nos vêtements ou procédé à une fouille quelconque. Nous ressentons bien sûr cette façon de procéder comme une humiliation gratuite, comme un attentat à la pudeur.

Nous sommes ensuite, ensemble, enfermées dans une petite cellule éclairée d'une lumière jaunâtre: pas de fenêtre, une porte à barreaux et une seule planche-banquette. Nous protestons énergiquement, commençons à flancher nerveusement, réclamons des explications, crions de plus en plus fort. Un policier s'adresse à nous: «*(Allez-vous fermer vos gueules, espèces de sales putains ?)*» On nous sépare et nous nous retrouvons dans deux cellules voisines. Devant nos protestations, nos hurlements et le bruit causé par les bottes frappées sur les barreaux, quatre policiers (trois hommes et une femme), sans demander quoi que ce soit, plaquent Eveline

au sol et lui enlèvent ses bottes. Pendant ce temps, l'un d'entre eux la frappe au visage de plus en plus violemment. Une fois les bottes enlevées, l'un d'eux lui ouvre la lèvre d'un coup de poing violent. Chacune dans notre cellule, nous hurlons jusqu'à épuisement. Pour aller aux toilettes, nous sommes obligées d'appeler pendant plusieurs minutes.

Nous réclamons des couvertures: la cellule est froide, et nous sommes sans chausures ni manteau. On nous répond qu'il n'y en a plus. Nous leur faisons remarquer que nous apercevons dans la cellule d'en face un tas de couvertures: pas de réponse. Beaucoup plus tard, au moment de la relève (vers 8h, vers 10h?), on nous apporte des couvertures sales et malodorantes. Nous nous assoupissons.

A notre réveil, nous constatons être les seules dans les cellules, et nous redemandons à être libérées. Un chef (apparemment) répond, textuellement: «*Je peux te garder ici le temps qu'il me plaît. Ici, j'ai tout pouvoir.*» Peu après, on nous dit que si nous sommes conciliantes, si nous nous taisons, nous serons libérées. Nous prenons le parti de nous taire.

Attente.

On nous sort enfin de notre cellule et nous remplissons les formalités pour récupérer nos effets personnels. Une fois rhabillées, nous sommes conduites dans des bureaux séparés pour faire une déposition. C'est là que nous apprenons que nous avons été arrêtées pour «*(ivresse sur la voie publique)*» et «*(injures aux forces de l'ordre)*», ce que nous nions.

Nous sommes libérées. Il est 13 heures. Notre détention a duré huit heures. Nous passons chez un médecin pour faire constater les traces de coups chez Eveline, et nous prenons contact avec un avocat. Plainte est déposée auprès d'un juge d'instruction.

Lorsqu'on libère Eveline, on lui dit: «*Vous avez de la chance que la police ne dépose pas plainte contre vous.*»

*Soutenez l'action de Viviane Wuidar et Eveline Collard en signalant votre indignation par lettre ou télégramme au Bourgmestre de la Ville de Liège, Monsieur E. Close.*

*La coordination pour la défense de Viviane et Eveline est assurée par le Café des Femmes, 8 rue Nagelmackers, 4000 Liège.*

## Devons-nous toujours être respectueuses de la culture des autres?



Le jeune Kurban Hersgun, un Turc de 25 ans, aurait bien aimé s'installer dans notre beau pays. Mais pour cela, il lui fallait un permis de séjour. Pourquoi n'épouserait-il pas Lative Keskin? Elle est jeune, 20 ans, Turque de la deuxième génération, née en Belgique et travail-

le à Anvers.

Mais voilà, Lative, cela ne lui dit rien... Puisque la fille n'était pas d'accord, Kurban s'adressa au père et aux frères de Lative et obtint leur "consentement" moyennant le paiement de 420 000 FB.

Mais Lative avait désappris, chez

nous, l'obéissance traditionnelle : elle se rebella. Mal lui en prit, car la famille n'hésita pas à introduire un calmant dans sa nourriture pour l'amener à la cérémonie religieuse qui unit les deux jeunes gens. Le mois suivant, sous la menace, elle fut contrainte de signer l'acte de

manage au consulat général de Turquie. La mariée était prête pour la nuit de noces. Elle se déroula si violemment que dès le lendemain la famille remplaça les papiers peints et le recouvrement de sol de la chambre nuptiale. La mère de Lative s'adressa alors à son patron belge pour lui demander s'il ne connaissait pas un endroit où la jeune mariée pourrait se réfugier. Celui-ci lui recommanda la Maison des Femmes. Finalement, cette belle histoire d'amour sera connue parce que la famille et l'heureux marié attaqueront et enlèveront le Belge, qui portera plainte.

Une deuxième femme marquera sa solidarité à Lative, en témoignant en sa faveur : sa jeune sœur, que la famille a renvoyée depuis lors en Turquie.

L'avocat de Lative a réclamé l'annulation du mariage turc et en cas de refus, il entreprendra une action en divorce.

Les femmes immigrées trouveraient-elles chez nous une voie vers l'émancipation? La solidarité des femmes de cette famille contre la loi de l'homme semble l'indiquer.

E.R.

### ATTENTIVES

### EN BREF

**Fertilité et stérilité.** L'Institut Européen Interuniversitaire de l'Action Sociale organise, en collaboration avec la Province de Hainaut, les 7 et 8 mars 1983 au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, un colloque international sur le thème ((Fertilité et stérilité: problèmes actuels)).

Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions: I.E.I.A.S.

179, rue du Débarcadère  
6001 Marcinelle

Tél. (071) 366273 / 432920  
(071) 432921 / 432072

Mécanique auto **par/pour** des femmes. Le week-end des 5 et 6 mars nous vous proposons un stage de

mécanique = un pas de plus vers l'autonomie et... de sérieuses économies!

Tél. 041/26 1683 ou 019/69 97 95. Il est possible de loger sur place.

Femmes d'Uruguay. Des cartes de soutien (20 FB) aux femmes uruguayennes sont disponibles au Parlement Européen, 97 rue Belliard, 1040 Bruxelles (T. 234 24 02) dans le bureau d'Anne-Marie Lizin (bureau 404).

Greenham Common. N'oubliez pas ce nom-la. Des femmes y inscrivent une page d'Histoire.

Greenham Common est une base anglo-américaine située dans le Berkshire (Grande-Bretagne), destinée à recevoir les premiers missi-

les *Cruise* en Europe. Depuis le 5 septembre 81 (*sic*), un groupe de femmes s'est installé à l'entrée de la base. Elles ont simplement décidé, avec la foi qui fait bouger les montagnes, d'empêcher l'installation des missiles, inventant au jour le jour de nouvelles interventions non-violentes et gagnant du terrain dans l'opinion publique. Dans notre prochain numéro, le récit de cette véritable épopée.

Femmes en Mouvement. L'équipe *Femmes en Mouvement* a décidé d'interrompre sa parution *sine die*, pour cause de difficultés financières.

*Des Femmes en Mouvement* hebdo avait paru pour la première fois

en novembre 79 et tirait au début à 100.000 exemplaires. Il succédait au mensuel *Des femmes*, dont le numéro 1 était sorti en janvier 78, et le mensuel avait lui-même remplacé le *Quotidien des Femmes*, dont la parution avait été très irrégulière.

C'est le groupe "Psychanalyse et Politique" (M.L.F. déposé!) qui est à l'origine de ces différentes publications, et sa fondatrice, Antoinette Fouque, en a assuré la rédaction en chef jusqu'au début 82.

Espérons qu'une fois encore *Des femmes* saura **renaître** de ses cendres. mais tous ces naufrages de la presse féministe nous laissent, présentement, un goût de cendres dans la bouche...

## La bibliothèque de l'université des Femmes

La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (**financière** ou autre). Ouverte de **10h à 17h** tous les jours de la semaine, et le jeudi jusque 19 heures, elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe.

En toute quiétude, vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, ...

Dans chaque numéro de Chronique sont reprises toutes les nouveautés reçues en **service** de presse auprès des éditeurs (mentionné dans ce cas sp) ou achetés par l'université des femmes (mentionné dans ce cas acq.).

### FAMILLE/ COUPLE

Mariages au Quotidien : inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale. J. Kellermans, J.-F. Perrin, L. Steiner-Cresson von Eche et G. Wirth. Ed. Pierre-Marcel Favre, 1982. Coll. Regard sociologique 273 pages, sp.

Mariage et famille en question : Italie. Sous la direction de Roger Nerson, H.A. Schwarz, Liebermann von Wahlendorf et Luc Hartemann. Ed. du CNRS, 1982, 249 p., sp.

### CORPS, MATERNITÉ, ÉDUCATION

La requête des enfants à naître. Bernard This. Ed. du Seuil, 1982, 256 p., sp. *A travers une étude historique de l'obstétrique, basée sur des documents d'archives du 18e siècle, au moment où l'accouchement cesse d'être l'affaire de la technique ancestrale des sages-femmes pour devenir l'objet du savoir des médecins. L'auteur démontre qu'il existait déjà un plaidoyer pour une naissance sans violence.*

La naissance avant l'âge de la clinique. Myriam Laget. Ed. du Seuil, 1982. Coll. l'univers Historique. 256 pages, sp.

Les Enfants de l'Hiver. Trier Dea Morch. Ed. Denoël-Gonthier, 1982. Collection "Femme" 228 pages, sp.

*Dans une maternité danoise, c'est l'attente des naissances à haut risque, à l'approche de Noël. Nous partageons dans ce livre la vie de ces femmes qui parlent de leur maternité prochaine, de leurs angoisses. Dans ce milieu clos de l'hôpital, un autre aspect de la solidarité entre femmes.*

### FÉMINISME

Sans fleurs ni couronnes. Christine Lemoine et Louise Langlois. Ed. "Des luttes et des rires de femmes", Montréal, 1982, 171 pages, sp. *Bilan de quatre années de pratiques collectives et de production d'un bulletin de liaison, Plurielles, de vie d'une revue féministe, Des luttes et des rires de femmes (parution de 1978 à 81). Document témoin sur la vie (et la mort) d'un groupe féministe québécois.*

Feminism in Europe : liberal and socialist strategies 1789-1919. A lecture series - part 1. Mana Mies et Kumari Jayawardena. Institute of social studies, 1981, 208 pages, sp.

*Commentaires critiques basés sur la lecture de textes émanant de libéraux et socialistes de ces trois derniers siècles sur le thème du féminisme.*

### SOCIOLOGIE/ ÉCONOMIE

Le marché du travail européen. Etudes récentes sur les problèmes d'emploi dans la Communauté Européenne. Par la Commission des Communautés Européennes.

Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1981, 100 pages, sp.

*Etude des circonstances actuelles de la vie professionnelle dans la CEE et plus particulièrement de l'évolution du chômage ainsi que les spécificités du marché de l'emploi dans les différents pays membres.*

Du travail social dans le quotidien. Un organisme d'aides familiales et aides-seniors en recherche. Elisabeth Franken et F. Minet. CEFAC, septembre 1982, 2 volumes, sp.

### ETHNOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

Mœurs et sexualité en Océanie. Margaret Mead. Editions Plon, 1982. Collection Terre Humaine, 608 pages, sp.

*M. Mead analyse ici les cultures et traditions tellement antagonistes au sein des quatre tribus vivant dans un périmètre relativement restreint en Océanie.*

Les relations familiales dans le Bengale rural à travers le roman néo-réaliste bengali.

Jean Clément. Editions du SELAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France) Coll. langues et civilisations à tradition orale n°47, 1981, 246 pages, sp. *On ne peut comprendre le peuple bengali qu'à travers ses traditions familiales. Par le biais de la littérature, dégagee de toute influence colonialiste, l'auteur analyse les rapports sociaux qui régissent la nature bengali.*

Aspects du présent. Margaret Mead et Rhoda Metraux. Editions Denoël-Gonthier, 1982. Coll. "Femmes", 221 pages, sp. *Margaret Mead a mis dans cet ouvrage tout son savoir d'ethnologue au service de la société américaine, misant sur le devenir de ladite société.*

### FEMMES ÉTRANGÈRES : CONDITIONS ET LUTTES

Je suis une maudite sauvagesse. An Antane Kapesch. Ed. des Femmes, 1982. Coll. "Pour chacune", 150 pages, sp.

Voix de femmes en Russie. Tatiana Mamonova. Ed. Denoël-Gonthier, 1982, collection "Femmes", 153 pages, sp.

*Les textes rassemblés dans cette édition constituent en fait le quatrième almanach "Femmes et Russie", paru clandestinement à Leningrad en décembre 1980. Par la description des réalités quotidiennes, ce livre témoigne de la double oppression subie par les femmes soviétiques qui manifestent leur révolte contre la démagogie du pouvoir.*

From peasant girls to Bangkok masseuses. Pasuk Phongpaichit. Editions du BIT (Bureau International du Travail) 1982. Coll. "Women, work and development" n°2. 80 pages, sp.

Le couteau seul... Se kouto sel... La condition féminine aux Antilles, Volume II : Vies de femmes. France Alibar et Pierrette Lembeye-Boy. Editions Caribéennes (Agence de coopération culturelle et technique), 1982, 279 pages, sp.

### TEMOIGNAGES

Vouloir être transsexuelle, femme et mère. Marie-José Enard. Postface de Catherine Rihoit. Editions Persona, 1982, 115 pages, sp.

*La difficile reconquête de l'identité de femme par une transsexuelle. Elle raconte aussi son désir d'enfant et la difficile acceptation par la société de sa marginalité.*

## BIOGRAPHIES/ MÉMOIRES

Mémoires de Madame de la Guette  
Edition établie, présentée  
et annotée par Michèle Cuenin.  
Ed. Mercure de France, 1982,  
coll. "Le temps retrouvé" n°35  
197 pages, sp.

**Où étaient** les tableaux...  
Mémoire sur Gertrude Stein  
et Alice Toklas.  
James Lord.

Ed. Mazarine, 1982,  
82 pages, sp.

*Souvenirs inédits d'un ancien G.I.  
à propos de ce couple d'amis formé  
par Gertrude Stein et Alice Toklas,  
qui tinrent salon dans le Paris  
d'après-guerre.*

Sept dames de **qualité**

Isabelle Gérard  
Editions J.-M. Collet, 1982  
250 pages, sp.

*Usant d'un langage désuet que l'on*

*associe trop souvent à la Belgique  
du siècle passé, Isabelle Gérard établit  
une galerie de portraits de dames  
"bien nées" de l'époque.*

**Matricule 2182.**

"Souvenirs de ma vie".  
Louise Michel.  
Editions du Dauphin, 1981.  
209 pages, sp.

*Écrit au moment où elle a été empri-  
sonnée, ce livre rassemble des frag-  
ments de l'existence de Louise  
Michel, la "vierge muge" de la Com-  
mune de Paris.*

Ma vie comme **rivière.**

Récit autobiographique  
(1919-1942).

Simonne Monet-Chartrand.  
Ed. du Remue Ménage, 1981  
285 pages, sp.

*Premier tome de ses mémoires, l'au-  
teur raconte ici son enfance, son ado-  
lescence, sa famille. A certaines  
nuances près, il lui apparaît comme  
le reflet de la vie de bien d'autres  
familles canadiennes de cette époque.  
L'auteur a milité longtemps dans  
les mouvements d'action catholique.*

Mon **héroïne**

«Les Lundis de l'Histoire des  
femmes»). An I - Conférences  
du Théâtre expérimental  
des femmes - Montréal (1980-81).  
Ed. du Remue Ménage,  
Montréal, 1981,  
coll. "Mémoires de femmes"  
224 pages, sp.

*Les conférences: Marie Cardinal sur  
Louise Michel, Gloria Orenstein sur  
Gertrude Stein, Armande Saint Jean  
sur Adrienne Rich, Françoise Berd  
sur Marthe Blackburn, Michèle Jean  
sur Idola Saint Jean, Jovette Mar-  
chessault sur Alice Guy, Nicole Bros-  
sard sur Djuna Barnes.*

## POÉSIE/ROMANS/ THÉÂTRE

Cent ballades d'amant et de dame  
Christine de Pizan.

Union Générale des Edihons, 1982,  
collection 10/18  
154 pages, sp.

*Dialogue entre une dame et son  
amant. Avec ce recueil de ballades*

*la poésie courtoise atteint son apo-  
gée. Il plaira aux amatrices de lit-  
térature médiévale, puisqu'il s'agit  
de la version intégrale, suivie d'un  
glossaire et de notes qui en facilitent  
la compréhension.*

Roma  
Colette Fellous.  
Editions Denoël, 1982  
173 pages, sp.

Emma  
Jane Austen.  
Ed. Christian Bourgeois, 1982.  
Deux volumes parus  
dans la collection 10/18, sp.

**As-tu vu ? Les maisons s'emporent**  
par le Théâtre des Cuisines.

Ed. du Remue Ménage, 1981, sp.

*Pièce de théâtre. Ce qui compte avant  
tout, c'est de faire éclater l'isolement  
des femmes dans leur vie privée.*

Un réel ben beau, ben triste  
Jeanne-Marie Delisle.  
Editions de la Pleine Lune, 1980,  
176 pages, sp.

## La revue "Masques" Hommage a Natalie Barney

Masques: 16e numéro d'une revue  
qui s'annonce être une «revue des  
homosexualités, cultures et modes  
de vie».

M'étant totalement inconnue jus-  
qu'à ce qu'elle me soit propulsée,  
dans les mains, place Quetelet, cet-  
te revue frappe par sa présentation,  
ses très belles photographies, un  
air sérieux, net et vivant.

Ce numéro-ci, qui rend hommage  
à Natalie Barney à l'occasion du 10e  
anniversaire de sa mort, laisse ré-  
veuse.

Parce qu'il laisse la lectrice mélancolique d'un passé qui n'est pas le sien et parce qu'à lire ces évocations d'une figure légendaire, on reste fascinée par la perfection que la mort donne parfois aux vies bien vécues.

De cette séductrice que fut Natalie Barney, il n'est nul besoin de savoir qu'elle était belle. Il suffit pour évoquer sa présence de retenir *ale regard d'acier de ses yeux qui voient tout et comprennent tout en une seconde*). Quand ce regard se fige, prisonnier sous l'apparition des «femmes-femmes») qui toujours

provoquent son désir, N.B. séduit, c'est-à-dire crée. invente, écrit, surprend, attentive à saisir chez l'autre les légers signes qui feront du désir enfin partagé un instant de perfection. L'autre, c'est notamment Eva Palmer, Liane de Pougy, Renée Vivien, Romaine Brooks.

N.B., qui proclamait «*J'exulte de n'être d'aucune utilité*»), a vécu pour des instants de plaisir. Plaisir à ne pas réduire à l'immédiateté des sensations physiques auxquelles elle sera pourtant très attachée, mais à envisager comme l'aboutissement d'une recherche conduite pour la satisfaction de l'esprit.

Dépassement de soi, prélude à la réceptivité qui caractérise son mode de rencontre avec l'Autre - amours ou amitiés - constituent la pierre fondamentale de cet art de vivre. La rencontre, c'est le moment de la connivence spirituelle, de l'intensité dans une lucidité qui ne barre pas la route au fantasme.

N.B. recherche toujours dans chaque être le lieu de sa vérité, de sa singularité et fut ainsi l'amie de personnalités aussi diverses que celles





de Kemy de Gourmont, Colette, Max Jacobs, Jouhandeau, Marguerite Yourcenar, Gertrude Stein, ... Curiosité, objectivité, disponibilité, respect de l'intégralité d'un caractère forment les piliers qui firent de sa maison un haut lieu littéraire. N.B. organisait des fêtes et, tout comme la duchesse du Guernantes, avait un salon, où l'on pouvait reconnaître dans les règles qui présidaient à sa tenue, l'élégance et la philosophie de la maîtresse de maison. Hemingway, Valéry, Ezra Pound, Drieux La Rochelle en furent les habitués. Passionnée de littérature, N.B. a écrit et publié quelques livres.

Chacun rêve de laisser des traces. Les siennes nous sont plus présentes dans les mémoires de ceux qui

voulurent exorciser leur fascination que dans ses propres livres, courts poèmes ou recueils de brèves pensées.

N.B. était, dit-on, secrètement solitaire. Pas assez pour jouir du plaisir différé qu'offre l'écriture. A la distance, à la patience, elle préférera les récompenses que lui signifie le regard de ses interlocuteurs.

Pour saisir l'élan vital qui a animé N.B. pendant 96 ans, vous pouvez aller à Paris voir l'exposition que lui a consacrée la librairie «Les mots à la bouche»). Vous pourrez lire les *Lettres à l'Amazone*, de Remy de Gourmont *Idylle saphique*, de Liane de Pougy, et, enfin, lire le 16e numéro de *Masques*. Il est superbement écrit.

C.J.

## La femme dans l'enseignement des Papes

Comme son titre ne l'indique pas, il s'agit plus précisément de la pensée et de la doctrine des papes, de Pie XII à Jean-Paul II.

Pour l'Eglise, le couple idéal est représenté par l'homme, chef et soutien financier de la famille, et sa femme, épouse et mère au foyer. Les deux élevant chrétiennement les enfants que Dieu leur accorde. Cet idéal de la société du XIXe et d'une bonne partie du XXe siècle s'est heurté constamment aux réalités sociales et économiques de cette même société. L'enseignement de l'Eglise ne précède pas, loin de là, l'évolution des mœurs, et c'est avec regret qu'elle assiste aux changements sociaux qui se déroulent sous ses yeux, d'où un discours essentiellement défensif.

Si la femme et l'homme sont égaux en Jésus-Christ (spirituellement)

— et l'Eglise se plaît à rappeler qu'elle a toujours proclamé cette égalité — jusqu'à Pie XII le terme "soumission à l'homme" était fréquemment employé. Après lui, le mot ne sera plus utilisé. Seront rappelées, les "différences naturelles" qui créent des tâches et des devoirs différents entre la femme et l'homme. Le discours de l'Eglise révèle les deux pôles de l'inconscient d'une époque. D'une part, une énorme mythification de la femme, «*couronnement de la Création, dont elle représente le chef-d'œuvre*». D'autre part et simultanément un rappel de la place qui est la sienne: «*Elle doit œuvrer comme auxiliaire de l'homme.*» A discuter.

S.D.

Paru aux Editions Solesmes.

Muriel Cerf

## Maria Tiefenthaler

«*L'auteur, quoi qu'elle fasse, est condamnée à avoir du talent...*»

Voilà ce que dit Franz-André Burguet de Muriel Cerf dans «*Le Magazine Littéraire*»). Je ne pense pas qu'on puisse mettre cette phrase en doute. Muriel Cerf écrit avec une richesse d'images, un «*goût charnel des mots*» (Jérôme Larcin), une musique des sons qui, jusqu'à ce dernier livre, m'envoûtaient complètement

Ici, à la différence de ce que j'avais lu d'elle précédemment, il y a une histoire, à deux voix, avec un début, un corps, une fin. Cette fin, de plus, est morale, ce qui est tout à fait étonnant quand on pense à ses autres livres.

L'histoire, pourtant, devrait séduire la féministe que je suis. Un homme. Amine Youssef, éprouve pour une femme une telle passion qu'il veut la posséder toute. Ecrit-elle? Il détruit son écriture. Est-elle mince? Il l'engraisse aux loukoums. Est-elle libre? Il barricade sa porte. Elle. Mana, aime séduire souvent, plaire beaucoup et à beaucoup, écrire et publier, être adorée mais non ligotée. Elle quittera cet amant trop possessif. Non sans mal, et avec coups et blessures.

Amine Youssef, le bel et riche amant, tente l'oubli au Liban, en pleine guerre. Il reviendra, toujours

aussi amoureux, mais prêt à accepter sa belle telle qu'elle est.

Ajoutez à cette histoire un peu guimauve une Maria juive et un Amine Youssef musulman, et vous aurez quelque peu épicé ce récit. Sans oublier la mère, l'inévitable mère, ici musulmane, d'un Amine Youssef fils unique.

Je mets sûrement un peu de méchanceté dans cette critique. Ma seule excuse est d'avoir tant aimé Muriel Cerf, d'avoir tant savouré son talent dans son premier livre, *l'Antivoyage*, ce fabuleux voyage aux Indes, où les valeurs reconnues, tels le beau et le laid, le bien et le mal, la richesse et la pauvreté, perdent leur signification jusqu'à l'inexistence, pour donner naissance, dans un feu d'artifice de mots, à une belle amoralité.

Mais je devais parler de *Mana Tiefenthaler*. Je m'y suis ennuyée. Les mots sont encore là, oui... Un peu comme les robes de la "Maria-d'Amine": somptueuses. Mais inutiles pour une "Maria-croque-lavie".

Ce soir, en attendant son prochain livre-mots-images, je relirai *l'Antivoyage* ou le *Lignage du Serpent*.

F.F.

Aux Editions Albin Michel.



# Alain Touraine, analyste du mouvement des femmes?

Le livre est le wmppte-rendu d'un colloque qui, en 1979, a réuni les protagonistes des nouveaux groupes de contestation sociale et des sociologues-analystes des mouvements sociaux. La rencontre devait permettre de s'interroger sur les rapports qui se créent entre l'action et l'analyse de l'action, sur un type d'intervention sociologique qui propose aux acteurs de les aider à mieux élaborer leur action. Un chapitre du livre présente l'échange qui s'est déroulé entre Alain Touraine et Antoinette Fouque, porte-paroles du Mouvement des Femmes.

Antoinette Fouque rappelle les grandes phases du mouvement et le sens du sigle M.L.F. : mouvement de *maturation* des femmes, corps sexués qui ont le projet de retrouver la femme entre femmes, de renaître de la femme ; vocation symboliquement homosexuelle du M.L.F., « *primordiale et prioritaire dans l'élaboration de la connaissance de soi* ». Le M.L.F., c'est donc, pour Antoinette Fouque, un lieu où puiser des forces vitales pour dépasser et traverser une société où un seul sexe, une seule libido constituent le modèle de référence, pour dépasser la relation de la fille au père, pour renaître symboliquement et non plus seulement matériellement de l'utérus.

L'enjeu de cette symbolisation, le pouvoir en tant que pouvoir, est toujours médiatisé par d'autres verbes : pouvoir parler, pouvoir faire.

Alain Touraine, soulignant l'importance momentanée du rejet de la parole et présence masculines, insiste sur la capacité que doit avoir un mouvement social à affronter une réflexion mixte. L'interrogation d'Alain Touraine concerne les conditions du devenir du M.L.F. en un large mouvement social d'opposition. Commencant par interroger les éléments de l'évolution de la ((condition féminine)), il retient deux thèmes principaux :

- La maîtrise de la nature par la science. La reproduction n'étant plus subie mais contrôlée, acquiert le statut de production. La distribution entre privé et public tend à s'effacer.

- La disparition de la spécificité sexuelle par la réduction de chaque individu à son identité professionnelle, avec cependant une infériorisation de la position des femmes sur le marché du travail.

Interrogeant l'action contestataire du mouvement des femmes, il prévient trois dangers :

- l'appel à la différence, qui conduit souvent à l'isolement, au retrait de la secte ;
- la perte d'identité de femmes tentées d'adopter le modèle masculin ;
- l'appel à l'androgynie, qui mène à une société indifférenciée, morte.

Enfin, il énonce les conditions de transformation du mouvement des femmes en mouvement social capable de peser sur les orientations sociales et culturelles de la société. En premier lieu, l'adversaire doit être clairement identifié. Pour Alain Touraine, il s'agit moins des hommes que des technocrates qui n'imposent plus seulement des modes de travail mais des modes de vie, programment les choix sociaux et culturels par la puissance des ap-

pareils de gestion et réduisent hommes et femmes (mais toutes les femmes et non pas tous les hommes) au rôle de consommateur.

La deuxième condition concerne la spécificité qu'apportent les femmes dans le combat à mener contre la technocratie. Cette spécificité peut être trouvée dans le vécu de leur sexualité en tant qu'elle offre une alternative à la jouissance phallique considérée comme satisfaction d'une pulsion, jouissance du corps qui trouve son prolongement dans la jouissance des appareils de gestion. Le mouvement des femmes tire sa subversion de la révolution qu'il propose : des rapports sexués fondés sur le désir, c'est-à-dire désir de l'autre désirant

Si la parole d'Antoinette Fouque est soutenue d'un élan poétique qui subjugue, l'exercice d'Alain Touraine est plus périlleux. Son style rejoint la forme du labyrinthe et le fil est ténu qui permet de voir dans le refus de la consommation sexuelle la lutte des femmes contre les technocrates. C'est qu'Alain Touraine, fasciné par Antoinette Fouque, a entrepris de retraduire son discours

dans sa visée théorique de la société post-industrielle.

Si les deux protagonistes du débat sont d'accord sur l'essentiel, des points de discorde subsistent quant à l'efficacité de conduite de sécession sur la transformation des rapports entre les sexes et quant à l'apport du regard du sociologue sur un objet de connaissance - le mouvement des femmes - qu'il ne produit pas. Ce refus du clivage sujet/objet constitue certes le point le plus original et fondamental des critiques que les femmes portent à la sociologie. On s'interroge sur ce qu'apporte Touraine qui échappe à la conscience des acteurs. Nous aurons l'occasion d'approfondir cette question.

C.J.

*Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes. Débats dirigés par Alain Touraine. Ed. Ouvrière; - Septembre 1982.*

Reay Rarinahill

## Le sexe dans l'Histoire

Comme l'auteur l'annonce dans sa préface, le livre se veut non seulement une histoire de la sexualité, mais aussi des rapports entre les deux sexes, et une histoire de la manière dont le sexe et la sexualité ont influencé le cours du progrès humain. En fait, le livre est loin de répondre à cet ambitieux projet. Il se présente comme une énumération de coutumes ou d'habitudes, d'interdits ou curiosités concernant la sexualité, depuis la préhistoire à nos jours, et selon un découpage géographique et historique classique : Rome, la Chine, l'Inde, l'Islam, le Moyen Age occidental,...

Des la préface également, l'auteur laisse entendre sa conception idéologique : « *A cause d'une série de coïncidences, le cerveau de l'homme s'oriente vers la découverte et le progrès technique, alors que celui de la*

*femme se cantonne aux réalités immédiates. Moyennant quoi s'ensuivent des adaptations génétiques qui accentuent la divergence intellectuelle entre les deux sexes.* » Nous voila prévenues : il ne sera pas question des réalités économiques, sociales et militaires, qui auraient conduit à une juridiction spécifique ou à des divergences de mentalités concernant la sexualité.

Ceci dit, Reay Tannahill, femme elle-même, prend la défense de son sexe et se déclare résolument pour l'égalité de pouvoir entre hommes et femmes. Le livre, traduit récemment de l'anglais, se veut humoristique et adopte volontiers un ton d'ironie froide. A lire par curiosité.

S.D.

Aux Editions R Laffont.



## Officiel / Belgique

Commission du Travail des Femmes  
Ministère de l'Emploi et du Travail  
53, rue Belliard - 1040 Bruxelles  
T. 02123090 10

Commission consultative  
de la Condition féminine  
14, rue des Petits Carres - 1000 Bxl  
Tél. 021512 50 14

Le Service de la Femme  
Ministère de la Communauté Française  
4, Galerie Ravenstein - 1000 Bruxelles

Comité interministériel  
pour le statut de la femme  
c/o Cabinet du Premier Ministre  
16, rue de la Loi - 1040 Bruxelles  
T. 0215138020

## Officiel / Europe

Bureau pour l'Emploi et l'Égalité  
des Femmes  
Commission des Communautés  
Européennes  
200, rue de la Loi - 1049 Bruxelles  
Tél. 021235 11 11

Comité consultatif  
pour l'égalité des chances  
c/o Bureau pour l'Emploi et l'Égalité  
des femmes ou Commission du Travail  
des Femmes (cf. ci-dessus).

## Commission d'Enquête sur la situation de la femme en Europe

c/o Mme Marie-Claude Vayssade  
Parlement Européen  
97, rue Belliard  
1040 Bruxelles

## Coordination / Belgique

### Communauté française

Comité de Liaison des Femmes  
c/o Hedwige Peemans-Pouillet  
(T. 021733 48 80)  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
pas de téléphone

### Communauté flamande

Vrouwen Overleg Komitee  
c/o Monika Abicht  
(T. 0318289568)  
7, Ambtmanstraat - 2000 Antwerpen  
T. 031232 55 33

### Les deux communautés

Femmes contre la crise  
Contact national francophone  
Micheline Néllisse  
169, rue des Vennes - 4020 Liège  
pas de tel  
Contact national néerlandophone :  
Marijke Colle  
109, Heerneslaan - 9000 Gent

## Coordination / Europe

CREW  
Centre de Recherche  
sur les femmes européennes  
22, rue de Toulouse - 1040 Bruxelles  
T. 021230 42 35

## Femmes et syndicats

Commission Femmes de la FGFB  
c/o Marcelle Hoens  
42, rue Haute - 1000 Bruxelles  
Tél. 02/511 80 67 et 511 64 66

Service féminin de la CSC  
c/o Anne-Françoise Theunissen  
121, rue de la Loi - 1040 Bruxelles  
tél. 021 735 60 50

## Mouvements féminins

Femmes Prévoyantes Socialistes  
c/o Marie-Claire Musin  
1-2 place Saint-Jean - 1000 Bruxelles  
T. 02151364 70

Vie Féminine  
c/o Andree Delcourt  
111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles

## Associations de femmes

La Porte Ouverte  
16, rue Américaine - 1050 Bruxelles

Solidarité Femme-Emploi  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
T. 02/219 65 18

## Accueil : maisons et cafés

Arlon  
Maison des Femmes  
37, rue de Diekirch  
T. 063121 43 23  
6700 Arlon

Bruxelles  
Maison des Femmes  
29, rue Blanche - 1060 Bruxelles  
T. 021 539 27 66

Café des Femmes  
"Les Griffes des Sorcières"  
94, rue Lesbroussart - 1050 Bruxelles

Charleroi  
"Comme chez elles"  
7 bd d'Audent  
6000 Charleroi

Liège  
Maison des Femmes  
6, rue du Pont - 4000 Liège

Café des Femmes  
8, rue Nagelmackers - 4000 Liège

Mons  
Groupe Femmes  
105, bd Sainctelette  
7000 Mons

Mouscron  
Groupe Femmes  
c/o Véronique Bauwens  
58, rue des Villas  
7700 Mouscron

Namur  
47, rue Notre-Dame - 5000 Namur.  
Outre les services habituels (conseils  
juridiques, informations sociales,...),  
la Maison des Femmes organise une  
boutique de vêtements à prix très  
modérés, selon le système du dépôt.

Nivelles  
Maison des Femmes  
31, rue des Brasseurs  
1400 Nivelles

Tournai  
Groupe Femmes  
c/o Bernadette Michenaud  
7, place Verte  
7500 Tournai

Verviers  
Maison des Femmes  
37, rue des Hospices  
4800 Verviers

Wavre  
Groupe Femmes  
10, rue des Brasseries  
1300 Wavre

Oostende  
Vrouwenhuis  
2, Schilderstraat  
\*8400 Oostende  
T. 059132 1471

## Prendre l'air

Le point du jour  
Grande maison isolée à la campagne.  
Hébergement. Restauration.  
Stages. Animation.  
Possibilité d'accueillir des femmes  
ou des groupes de femmes souhai-  
tant organiser leur propre activité.

4260 Pitet (Fallais)  
T. 019169 9795

## de documentation

Université des Femmes  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
T. 02/219 61 07  
Ouvert tous les jours, sauf le week-end  
de 14h à 17h (jeudi : jusqu'à 19h).

L'une, l'autre  
99, bd de Waterloo - 1000 Bruxelles  
T. 021538 66 98

Le Lesbianaire  
1, rue Herman Richir - 1030 Bruxelles  
T. 021216 68 42

CREW  
Centre de recherches  
sur les femmes européennes  
22, rue de Toulouse - 1040 Bruxelles  
T. 021 230 47 77

RoSa  
62, Bondgenotenstraat, 1190 Brussel  
T. 021347 24 77

## Librairies

Les Rabouilleuses  
221, chee d'Ixelles - 1050 Bruxelles  
T. 02/648 43 18

Dulle Griet  
45, Tiensestraat - 3000 Leuven  
T. 016/23 41 23

## Revues

Chronique  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
T. 021219 61 07

Liith  
7, Ambtmanstraat. 2000 Antwerpen  
T. 031232 55 33

Périodique des Ateliers du GRIF  
48, rue Em. Bouillot - 1060 Bruxelles  
T. 021345 3500  
Le premier numéro est consacré  
à la cinéaste Jutta Brückner.

Marianne  
Cruyslei. 30  
2200 Borgerhout

Femmes d'Europe  
Commission  
des Communautés Européennes  
200, rue de la Loi - 1049 Bruxelles  
T. 02/736 60 00

## Études féministes

Université des Femmes  
1a, place Quetelet  
1030 Bruxelles  
Tél. 021219 61 07

## Avortement / Contraception

Fédération belge  
pour le Planning familial  
et l'Éducation sexuelle  
51, rue du Trône - 1050 Bruxelles  
Tél. 02151 1 5603

GACEHPA  
Groupe d'action  
des Centres extra-hospitaliers  
pratiquant des avortements  
Permanence: lundi et jeudi. 14h à 17h  
51, rue du Trône - 1050 Bruxelles  
Tél. 02151 1 5603

Vous trouverez au GACEHPA des  
cartes de soutien (20 F minimum)  
avec la liste complète des centres  
extra-hospitaliers qui pratiquent  
des avortements, et ce malgré  
les procès en cours.

Comité pour la dépenalisation  
de l'avortement  
c/o Monique Geudin  
23, rue A. Giron - 1050 Bruxelles  
T. 021649 1822

## Viol

SOS Viol  
Accueil, information, soutien  
et centre de documentation  
et de recherche sur les violences  
sexuelles  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
T. 021219 2802

SOS Viol Louvain-la-Neuve  
24, rue des Blancs Chevaux  
1348 Louvain-la-Neuve

## Femmes battues

Bruxelles  
19, rue Blanche - 1060 Bruxelles  
T. 02/539 27 44

Liège  
9, rue Sœurs-de-Hasque - 4000 Liège  
T. 041 123 4285

Arlon  
47, rue de Diekirch - 6700 Arlon  
T. 063121 46 82

La Louvière  
Fédération des Collectifs  
de Femmes Battues  
9, rue de Bouvy - 7100 La Louvière  
T. 064121 3303

Leuven  
Federatie Vrouwen  
tegen mishandeling  
57, Justus Lipsiusstr. - 3000 Leuven  
T. 0161233661

Namur  
47, rue Notre-Dame - 5000 Namur  
T. 081 171 55 45

## Éducation permanente

Centre féminin  
d'éducation permanente  
1a, place Quetelet - 1030 Bruxelles  
T. 021219 28 02